



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration

Session annuelle

Rome, 24–28 juin 2024

Distribution: générale

Point 8 de l'ordre du jour

Date: 12 mars 2024

WFP/EB.A/2024/8-A/1/DRAFT

Original: anglais

Questions opérationnelles – plans stratégiques de pays

Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Projet de plan stratégique de pays – Guinée (2024-2029)

Durée	1 ^{er} juillet 2024 – 30 juin 2029
Coût total pour le PAM	143 500 975 dollars É.-U.
Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge*	4

* <https://gender.manuals.wfp.org/en/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>.

Résumé

La Guinée est un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure qui compte 13,85 millions d'habitants, dont 62 pour cent vivent dans des zones rurales. Malgré les ressources agricoles et minérales considérables dont dispose le pays, sa population compte parmi les plus pauvres d'Afrique de l'Ouest et, alors même que le produit intérieur brut par habitant a doublé entre 2012 et 2022, la pauvreté est passée de 43,7 pour cent en 2019 à 50 pour cent en 2022, ce qui représente plus de 1,32 million de personnes pauvres supplémentaires. Le pays, qui a surmonté le double choc causé par la maladie à virus Ebola et la faiblesse du cours des produits de base, a fait preuve de résilience face à la pandémie de maladie à coronavirus 2019, mais les taux de malnutrition y sont encore très élevés et la vulnérabilité importante. Avec une structure démographique en grande partie constituée de jeunes, la Guinée se classait au 182^e rang sur 191 pays selon l'indice de développement humain pour 2021–2022.

Coordonnateurs responsables:

Mme M. Van der Velden
Directrice régionale par intérim
Afrique de l'Ouest
courriel: margot.vandervelden@wfp.org

M. H.-J. Lim
Directeur de pays
courriel: hyoung-joon.lim@wfp.org

Les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche représentent 27,3 pour cent du produit intérieur brut, 60 pour cent de l'emploi total et 80 pour cent des revenus en milieu rural. Toutefois, 6 pour cent de la population fait face à des crises simultanées et à des niveaux d'insécurité alimentaire dits d'urgence. La Guinée est fortement dépendante des importations de denrées alimentaires, le riz représentant 40 pour cent de l'ensemble de ces importations et 5 pour cent de toutes les marchandises importées. Les récentes mesures d'interdiction des exportations de riz et la volatilité des marchés internationaux de produits alimentaires ne font que compliquer l'accès durable à l'alimentation pour les plus vulnérables.

Seuls 15 pour cent des enfants en âge d'être scolarisés reçoivent un repas à l'école, et le pays commence à peine à élaborer une politique nationale globale et inclusive en matière de repas scolaires. Les écarts entre filles et garçons sont importants et particulièrement marqués en ce qui concerne les taux de scolarisation dans le primaire et les taux d'achèvement du cycle correspondant.

Le présent plan stratégique de pays repose sur l'orientation stratégique définie dans le Programme de référence intérimaire de la transition 2022–2025¹ adopté par la Guinée et le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable établi pour 2024-2028. Le plan stratégique de pays prévoit le maintien de l'aide fournie par le PAM en matière d'intervention face à une crise, de repas scolaires, de nutrition, de renforcement de la résilience et d'assistance technique. Le PAM tirera profit des partenariats efficaces qu'il a noués de longue date avec le Gouvernement et d'autres parties prenantes nationales et internationales en vue de concrétiser les cinq effets directs du plan stratégique de pays, qui sont les suivants:

- *Effet direct 1:* D'ici à 2029, les populations touchées par une crise en Guinée sont en mesure de satisfaire leurs besoins fondamentaux et urgents en matière d'alimentation et de nutrition avant, pendant et après les chocs.
- *Effet direct 2:* D'ici à 2029, les enfants, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, les populations vulnérables et les personnes exposées à la malnutrition en Guinée bénéficient d'un meilleur accès à une alimentation saine et à des services essentiels, ce qui améliore leur santé, leur état nutritionnel et leur niveau d'instruction.
- *Effet direct 3:* D'ici à 2029, les communautés dont les moyens d'existence sont menacés en Guinée, y compris les petits exploitants agricoles et les autres acteurs des filières à dimension nutritionnelle, disposent de moyens d'existence améliorés et sont plus résilientes face aux changements climatiques et aux autres chocs socioéconomiques.
- *Effet direct 4:* D'ici à 2029, les systèmes, institutions et acteurs nationaux disposent de capacités renforcées pour éliminer la faim, lutter contre la vulnérabilité et développer le capital humain en Guinée.
- *Effet direct 5:* Les partenaires de l'aide humanitaire et du développement ainsi que les partenaires gouvernementaux ont accès à des services de transport et de logistique fiables, ce qui leur permet de venir en aide aux personnes vulnérables de manière efficace et efficiente.

Dans le cadre du plan stratégique de pays établi pour la Guinée, le PAM fournira un appui dans des domaines stratégiques que le Gouvernement juge prioritaires, et s'attachera à résoudre les problèmes liés aux inégalités entre les femmes et les hommes. Outre qu'il contribuera à la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17, le plan stratégique de pays renforcera la capacité de la Guinée à atteindre les objectifs de développement durable 1, 4, 5, 11 et 13 et favorisera la concrétisation de tous les effets directs stratégiques du PAM.

¹ Le plan national de développement de la Guinée est en adéquation avec divers cadres de développement nationaux et internationaux. Ce programme traduit la feuille de route du Gouvernement en stratégies concrètement applicables dans tous les secteurs et prévoit l'affectation de ressources budgétaires.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour la Guinée (2024–2029) (WFP/EB.A/2024/8-A/1), pour un coût total pour le PAM de 143 500 975 dollars É. U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation du pays

1.1 Contexte national

1. La Guinée est un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure qui compte 13,85 millions d'habitants², dont 62 pour cent vivent dans des zones rurales³; 42 pour cent ont moins de 14 ans⁴ et 62 pour cent ont moins de 25 ans⁵. Le pays se classait au 182^e rang sur 191 pays selon l'indice de développement humain de 2021, et au 163^e rang sur 173 pays selon l'indice de capital humain de 2020.
2. La Guinée a surmonté le double choc causé par la maladie à virus Ebola et la faiblesse du cours des produits de base qui a entraîné une récession économique entre 2014 et 2016, et elle a fait preuve de résilience face à la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19). Malgré ces chocs, le pays a vu son produit intérieur brut (PIB) multiplié par trois⁶ tandis que doublait⁷ son PIB par habitant⁸ entre 2012 et 2022. Depuis le coup d'État militaire en 2021, la Guinée connaît toutefois une certaine agitation politique et, en septembre 2022, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest a imposé des sanctions à l'encontre de membres du gouvernement militaire. Les autorités nationales ont annoncé que la transition vers un gouvernement civil s'achèverait en mai 2025 au plus tard.
3. La Guinée est riche en ressources naturelles. Son territoire est recouvert à 43,5 pour cent de pâturages⁹ et à 12,6 pour cent de terres arables¹⁰. Les ressources internes renouvelables en eau douce par habitant s'élevaient à 17 155 mètres cubes en 2020¹¹, et plus de 20 fleuves d'Afrique de l'Ouest prennent leur source dans le pays¹². Les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche représentent 27,3 pour cent du PIB¹³, 60 pour cent de l'emploi¹⁴ et 80 pour cent des revenus en milieu rural¹⁵. L'agriculture étant tributaire des pluies, elle est vulnérable aux effets des changements climatiques, en particulier à la sécheresse, à la déforestation, à la dégradation des sols et aux inondations. La Guinée occupe la 24^e place sur la liste des pays les plus vulnérables face aux changements climatiques et se classe au 148^e rang pour ce qui est du niveau de préparation à cet égard¹⁶. Elle possède les plus grandes réserves mondiales de bauxite (23 pour cent)¹⁷ et les exportations d'or représentaient 57,2 pour cent de la valeur de ses exportations totales en 2021¹⁸.

² Banque mondiale. 2022. [Population, total – Guinée](#). Consulté en octobre 2023.

³ Banque mondiale. 2022. [Population rurale \(% de la population totale\) – Guinée](#). Consulté en octobre 2023.

⁴ Banque mondiale. 2022. [Population âgée de 0 à 14 ans \(% du total\) – Guinée](#). Consulté en octobre 2023.

⁵ PopulationPyramid.net. [Guinea](#). Consulté en octobre 2023.

⁶ Banque mondiale. 2022. [PIB \(\\$ US courants\) – Guinée](#). Consulté en octobre 2023.

⁷ La population a augmenté de 3 millions d'habitants entre 2012 et 2022, le taux de fécondité n'ayant que légèrement diminué au cours de la même période, pour passer de 5,2 à 4,4 enfants par femme.

⁸ Banque mondiale. 2022. [PIB \(\\$ US courants\) – Guinée](#). Consulté en octobre 2023.

⁹ Central Intelligence Agency. [The World Fact Book – Guinea](#). Consulté en octobre 2023.

¹⁰ Banque mondiale. 2021. [Terres arables \(% du territoire\) – Guinée](#). Consulté en octobre 2023.

¹¹ Banque mondiale. 2020. [Ressources renouvelables d'eau douce intérieures par habitant \(mètres cubes\) – Guinée](#). Consulté en octobre 2023.

¹² Britannica. 2023. [Guinea](#). Consulté en octobre 2023.

¹³ Banque mondiale. 2022. [Agriculture, forestry, and fishing, value added \(% of GDP\) – Guinea](#). Consulté en octobre 2023.

¹⁴ Banque mondiale. 2022. [Employment in agriculture \(% of total employment\) \(modeled ILO estimate\) - Guinea](#).

¹⁵ Fonds international de développement agricole. 2021. [L'avenir de l'agriculture en Guinée 2030-2063](#).

¹⁶ Université de Notre-Dame. [ND-GAIN Country Index 2021: Guinea](#). Consulté en octobre 2023.

¹⁷ Département du commerce des États-Unis d'Amérique, [International Trade Administration](#). [Guinea – Country Commercial Guide](#). Consulté en octobre 2023.

¹⁸ Université de Harvard. Atlas de la complexité économique. [Guinea – Export basket in 2021](#). Consulté en octobre 2023.

4. Malgré ses richesses minières, la Guinée fait partie des pays les plus pauvres d'Afrique de l'Ouest. Le taux de pauvreté s'établissait à 43,7 pour cent en 2019, avec des disparités importantes entre les zones urbaines (22,4 pour cent) et rurales (55,4 pour cent)¹⁹ ainsi qu'entre les régions, Labé présentant un taux de 66 pour cent et Kankan de 31 pour cent²⁰. D'après de récentes estimations, la pauvreté était de 50,1 pour cent en 2022, ce qui représente 1,32 million de personnes pauvres supplémentaires depuis 2019²¹. En outre, bien que le pays ait accompli des progrès considérables en matière d'inclusion financière grâce à la diffusion de l'argent mobile, 69 pour cent des Guinéens restent exclus des services financiers formels; ce taux est plus élevé chez les femmes (76 pour cent) et dans les ménages des quatre déciles les plus pauvres (75,8 pour cent)²². Le taux de pénétration de la téléphonie mobile reste faible, puisqu'il ne dépassait pas 21 pour cent en 2023.²³
5. En 2023, environ 404 000 personnes étaient exposées à une insécurité alimentaire aiguë (phase 3 ou plus du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC)/Cadre harmonisé). D'après les projections récentes (octobre 2023) fondées sur le Cadre harmonisé, 619 270 personnes (soit 4,2 pour cent de la population) connaissent un niveau d'insécurité alimentaire dit de "crise" (phase 3) et 65 085, un niveau dit d'"urgence" (phase 4)²⁴.
6. Selon des études récentes, la plupart des marchés guinéens fonctionnent bien et le recours aux transferts de type monétaire est possible et approprié dans la plupart des localités. Cela dit, les marchés urbains fonctionnent mieux que ceux des régions rurales²⁵. Si l'inflation globale recule depuis 2022, l'inflation des prix des denrées alimentaires augmente, puisqu'elle a atteint 17,7 pour cent en juillet 2023²⁶ et risque de priver les plus vulnérables d'un accès à la nourriture.
7. La Guinée compte environ 8 000 écoles primaires publiques et communautaires. Actuellement, seules 400 écoles (54 071 écoliers) bénéficient des repas scolaires mis en place par le Ministère de l'éducation et 800 autres écoles (148 000 écoliers) sont couvertes par le programme de repas scolaires du PAM. Dans les zones rurales, 1 334 000 enfants sont en âge d'être scolarisés, mais seulement 1 068 000 vont à l'école²⁷. Le pays s'est engagé à revoir sa politique nationale de 2013 relative aux repas scolaires pour la rendre multisectorielle et inclusive et y intégrer une composante relative à l'alimentation scolaire utilisant la production locale.

¹⁹ Institut national de la statistique. 2023. [Annuaire statistique 2021](#).

²⁰ Banque mondiale. Avril 2023. [Poverty and equity brief: Guinea](#).

²¹ Ibid.

²² Banque mondiale. 2023. [The Little Data Book on Financial Inclusion](#).

²³ Autorité de régulation des postes et télécommunications. 2023. [Observatoire des marchés 2ème trimestre 2023](#).

²⁴ IPC et Cadre harmonisé. Projections fondées sur le Cadre harmonisé pour la [Guinée](#), octobre 2023 à août 2024.

²⁵ PAM. 2022. Indice de fonctionnalité des marchés.

²⁶ Institut national de la statistique. 2023. [Indices harmonisés de prix à la consommation](#).

²⁷ Ministère de l'enseignement pré-universitaire et de l'alphabétisation. [Annuaire statistique: Enseignement primaire 2020-2021](#).

8. La Guinée se classait 118^e sur 146 pays sur le plan de l'égalité femmes-hommes en 2022. Les écarts entre les femmes et les hommes étaient relativement faibles dans le domaine de la santé, mais très importants en ce qui concerne l'émancipation politique, l'éducation et la participation à la vie économique²⁸. Malgré la progression du taux de scolarisation dans le primaire ces dix dernières années, seulement 76 pour cent des filles sont scolarisées, contre 89,2 pour cent des garçons²⁹. Le taux d'achèvement du cycle primaire est nettement inférieur chez les filles (52 pour cent contre 67 pour cent chez les garçons)³⁰. Les violences sexistes sont particulièrement préoccupantes, sachant que la Guinée figure parmi les 10 pays où la prévalence du mariage d'enfants est la plus élevée au monde³¹. De ce fait, le taux de fécondité des adolescentes, qui est de 133,36 naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans, se situe au-dessus de la moyenne de 101,1 pour l'Afrique subsaharienne. Les taux de mutilations génitales féminines sont alarmants, 94,5 pour cent des femmes âgées de 15 à 49 ans ayant été soumises à cette pratique.

1.2 Progrès vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030

9. La Guinée se classait au 142^e rang sur 166 pays en 2023 s'agissant des progrès accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), son indice s'élevant à 54,9 sur 100. Cet indice est supérieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne, qui est de 53. On a observé une légère amélioration en ce qui concerne les ODD 1, 4, 12 et 17, mais un retour en arrière s'agissant de l'ODD 14. Aucun changement notable n'a été enregistré pour ce qui est des autres ODD, y compris l'ODD 2³². Les changements climatiques, les conflits politiques et la faible cohésion sociale, l'insécurité alimentaire, la capacité limitée des services de santé à faire face aux pandémies et aux épidémies, la pauvreté et la vulnérabilité, la piètre qualité des infrastructures et la mauvaise gouvernance sont autant d'éléments qui risquent d'empêcher la Guinée d'atteindre les objectifs du Programme 2030³³. En dépit de ses nombreux engagements politiques visant à ne laisser personne de côté, la Guinée met en œuvre des programmes limités d'appui aux groupes défavorisés et marginalisés, notamment les pauvres, les femmes, les enfants, les jeunes, les personnes handicapées, les groupes minoritaires, les personnes vivant avec le VIH/sida et les personnes âgées.

1.3 Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 2

10. *Accès à l'alimentation.* La Guinée est fortement tributaire des importations de denrées alimentaires; il ressort des dernières statistiques disponibles que les aliments représentent 27 pour cent de l'ensemble des importations³⁴. Le riz constituait 40 pour cent de l'ensemble des produits alimentaires importés³⁵ et 5 pour cent de toutes les importations en 2021³⁶.

²⁸ Forum économique mondial. [Global Gender Gap Report 2022: Economy Profile – Guinea](#).

²⁹ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Institut de statistique. 2022. [Éducation et alphabétisme - Guinée](#). Consulté en octobre 2023.

³⁰ Banque mondiale. 2022. [Primary completion rate, total \(% of relevant age group\) - Guinea](#).

³¹ Banque mondiale. 2023. [Libérer le potentiel des femmes et des filles: Le statut des femmes et des filles par rapport aux hommes et aux garçons en Guinée](#).

³² Sachs, J.D. and others. 2023. [Sustainable Development Report 2023: Implementing the SDG Stimulus – Includes the SDG Index and Dashboards](#).

³³ Organisation des Nations Unies. UN INFO. 2022 (non paru). Analyse commune de pays - [Guinée](#).

³⁴ Banque mondiale. 2022. [Food imports \(% of merchandise imports\) - Guinea](#). Consulté en octobre 2023.

³⁵ Département du commerce des États-Unis d'Amérique, Administration du commerce international. 2022. [Guinea – Country Commercial Guide](#). Consulté en octobre 2023.

³⁶ Université de Harvard, Kennedy School of Government. Atlas de la complexité économique. 2023. [Growth Lab: Guinea](#). Consulté en octobre 2023.

Les récentes mesures d'interdiction des exportations de riz et la forte inflation ont pesé sur le pouvoir d'achat des personnes les plus vulnérables.

11. *Élimination de la malnutrition.* Le taux de malnutrition chronique a d'abord reculé, passant de 35 pour cent en 2012 à 26 pour cent en 2015, mais il s'est ensuite maintenu jusqu'en 2022. La prévalence du retard de croissance au niveau national cache actuellement des disparités entre régions, puisqu'elle varie de 33 pour cent à Nzérékoré à 10,8 pour cent à Conakry, les garçons étant plus touchés que les filles. La prévalence de la malnutrition aiguë globale chez les enfants âgés de 6 à 59 mois s'est améliorée, puisqu'elle est passée de 8 pour cent en 2015 à 6,7 pour cent en 2022³⁷. La prévalence du surpoids chez les enfants de moins de 5 ans est de 5,6 pour cent. L'obésité touche 13,7 pour cent des femmes et 4,6 pour cent des hommes, et 7,2 pour cent des femmes et 8,2 pour cent des hommes souffrent de diabète. Le surpoids et l'obésité concernent 39 pour cent des femmes âgées de 20 à 49 ans, la proportion la plus élevée étant observée à Conakry (62 pour cent), et 15 pour cent des adolescentes³⁸.
12. Les carences en micronutriments restent très fréquentes: 46 pour cent des femmes âgées de 15 à 49 ans et 75 pour cent des enfants âgés de 6 à 59 mois³⁹ souffrent d'anémie par carence en fer⁴⁰. Les principaux facteurs de la malnutrition sont notamment la pauvreté, l'insécurité alimentaire, les mauvaises pratiques d'alimentation des mères, des nourrissons et des enfants, les maladies (notamment le paludisme, la diarrhée, les infections respiratoires aiguës et le VIH), les mauvaises conditions d'hygiène et de salubrité et les problèmes d'accès aux services de base en matière d'éducation et de santé, en particulier pour les femmes et les filles.
13. *Productivité et revenus des petits exploitants.* L'agriculture guinéenne repose essentiellement sur les exploitations familiales. Environ 60 pour cent des personnes travaillent dans des exploitations qui occupent près de 95 pour cent des terres agricoles du pays. Les femmes jouent un rôle important, puisqu'elles constituent 54 pour cent de l'ensemble des travailleurs agricoles et assurent près de 80 pour cent de la production alimentaire du pays⁴¹. Les hommes possèdent 73 pour cent des parcelles agricoles et 84,5 pour cent de la superficie totale en hectares⁴². La taille des exploitations varie de 0,3 à 0,5 hectare et les agriculteurs pâtissent de la mauvaise qualité des intrants, du manque de mécanisation et des chocs liés au climat. Les rendements annuels moyens sont de 1,5 tonne par hectare pour les céréales et de moins de 1 tonne par hectare pour les arachides, ce qui est bien inférieur aux rendements observés dans d'autres pays de la sous-région, lesquels se situent entre 3 et 5 tonnes⁴³.

³⁷ Ministère de la santé et de l'hygiène publique. 2022. *Rapport final: Évaluation nationale de la situation nutritionnelle par la méthodologie SMART en Guinée 2022.*

³⁸ Ibid.

³⁹ Institut national de la statistique. 2019. *République du Guinée: Enquête démographique et de santé 2018.*

⁴⁰ Rapport sur la nutrition mondiale. 2022. *Country Profiles: Guinea.* Consulté en octobre 2023.

⁴¹ Banque mondiale. 2023. *Libérer le potentiel des femmes et des filles: Le statut des femmes et des filles par rapport aux hommes et aux garçons en Guinée.*

⁴² Ibid.

⁴³ Gouvernement guinéen. 2017. *Politique nationale de développement agricole.*

14. *Systèmes alimentaires durables.* L'agriculture est tributaire des pluies faute de systèmes adéquats de gestion de l'eau. L'équilibre écologique qui permettait auparavant de préserver la fertilité des sols a été rompu par la déforestation et la pression démographique. Près de 85 pour cent des ménages dépendent du bois pour leurs besoins énergétiques domestiques, d'où le développement d'un secteur informel du bois de chauffage qui exerce une pression sur les ressources, en particulier sur les mangroves⁴⁴. Entre 1990 et 2020, la Guinée a perdu 4,4 pour cent de sa superficie forestière⁴⁵.

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 17

15. *Renforcement des capacités.* La Guinée est classée au 16^e percentile sur le plan de l'efficacité de l'administration publique et au 15^e percentile sur le plan de la qualité de la réglementation, selon les indicateurs mondiaux de gouvernance, ce qui la place parmi les pays les moins performants de tous les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure⁴⁶. Le PAM a considérablement renforcé son action à l'appui des activités de renforcement des capacités en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, de relèvement et de gestion de la chaîne d'approvisionnement. Il a notamment renforcé les chaînes d'approvisionnement pour les situations d'urgence sanitaire en Guinée pendant l'épidémie d'Ebola de 2014 et la pandémie de COVID-19.
16. *Cohérence des politiques.* La Guinée a commencé à faire de la réalisation des ODD une priorité en 2016, en calant ses stratégies nationales sur les cibles des ODD. Le pays est en pleine transition politique et les autorités sont conscientes de la nécessité de réviser les politiques nationales et de remédier aux disparités entre les administrations centrales et décentralisées en matière de capacités⁴⁷.
17. *Diversification des sources de financement.* L'analyse commune de pays souligne la difficulté posée par le financement de l'action à mener pour atteindre les ODD en Guinée. Le Gouvernement prévoit d'adopter une politique nationale de financement du développement et cherche à diversifier ses sources de financement public par l'émission d'obligations, l'établissement de partenariats public-privé et la conversion de la dette⁴⁸.
18. *Renforcement des partenariats mondiaux.* La Guinée est membre de la Coalition mondiale pour l'alimentation scolaire lancée à l'occasion du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires 2021, une plateforme qui est susceptible de l'aider à réviser sa politique nationale en matière de repas scolaires, à accroître les fonds consacrés aux repas scolaires, à améliorer la coordination institutionnelle et à garantir la participation des communautés aux programmes de repas scolaires tout en élargissant la couverture des interventions dans ce domaine.

1.4 Lacunes et problèmes liés à la faim

19. Après avoir consulté le Gouvernement et les partenaires et examiné les principaux documents directifs et stratégiques, le PAM a recensé les grandes difficultés à surmonter pour parvenir à éliminer la faim:

⁴⁴ Ibid.

⁴⁵ Banque mondiale. 2022. [Forest area \(% of land area\) - Guinée](#). Consulté en octobre 2023.

⁴⁶ Banque mondiale. 2022. [Worldwide Governance Indicators](#).

⁴⁷ Ministère de l'économie, des finances et du plan. 2022. [Programme de référence intérimaire de la transition 2022-2025](#).

⁴⁸ Ibid.

- L'accès à des aliments nutritifs peut être restreint par des pénuries pendant les sécheresses et les périodes de soudure, ainsi que par l'insuffisance du pouvoir d'achat, étant donné que la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Les petits exploitants, les travailleurs agricoles et les personnes travaillant dans le secteur informel - dont la majorité sont des femmes - sont les plus touchés par la faim.
- Il ressort du Programme de référence intérimaire de la transition 2022-2025, que des contraintes structurelles empêchent l'agriculture d'être l'un des leviers de la sécurité alimentaire et de la croissance économique. Aussi, la productivité totale des facteurs est-elle faible⁴⁹, en raison d'un rapport inadéquat entre les intrants et les produits agricoles. Les petits exploitants, qui sont le principal pilier du secteur agricole, pâtissent d'un manque d'accès aux services de vulgarisation, aux intrants et aux innovations, d'une baisse de la fertilité des sols, de la faiblesse des rendements et d'une mauvaise gestion de la production (pertes après récolte et transformation). En outre, la dégradation des terres arables et des écosystèmes forestiers met en péril les moyens d'existence des communautés rurales.
- La marge de manœuvre budgétaire et les capacités du Gouvernement étant limitées, les programmes sont mis en œuvre de manière fragmentée.
- Le mauvais état des routes et les dégâts causés par les inondations et les fortes pluies freinent le commerce et retardent les interventions en cas de crise.
- La proportion de cantines scolaires administrées par l'État reste très faible, soit 5 pour cent (400 écoles) de l'ensemble des écoles publiques et communautaires.
- Bien qu'elle ait mis en place un dispositif de filets de sécurité en 2012, la Guinée rencontre des problèmes considérables en matière de protection sociale, parmi lesquels l'insuffisance de la couverture et de l'efficacité, l'absence d'une assurance maladie universelle, l'accès limité aux infrastructures et aux services sociaux, des capacités humaines, techniques et institutionnelles réduites et la faiblesse des systèmes d'information.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Réalisations, enseignements tirés de l'expérience et changements stratégiques pour le PAM

20. Le présent plan stratégique de pays (PSP) tient pleinement compte des enseignements tirés et des recommandations issues de l'évaluation du PSP provisoire pour la Guinée, établi pour 2019-2024. Les constatations confirment que le PSP provisoire reposait sur des besoins réels et que, par sa mise en œuvre, le PAM a fait face aux chocs et a contribué à l'amélioration de la nutrition, de la sécurité alimentaire et du capital humain. Les interventions d'urgence ont été efficacement réajustées en cas de sous-estimation des besoins. L'évaluation souligne cependant la nécessité de procéder à une réorientation stratégique majeure dans les domaines suivants:

⁴⁹ Rapport entre la production globale et les intrants globaux.

- Les programmes axés sur la résilience devraient s'inspirer des bons résultats du projet pilote "Villages Faim zéro" mené en Guinée et du programme intégré en faveur de la résilience au Sahel, sans se limiter à un seul produit ni privilégier des solutions toutes faites. Le présent PSP permettra d'élargir et de diversifier le portefeuille d'activités du PAM ayant trait à la résilience, en tenant compte de la diversité écologique et agricole de la Guinée. Le ciblage sera fondé sur la vulnérabilité et les besoins et rattaché à celui effectué dans le cadre d'autres programmes du PAM et de ses partenaires dans le but de garantir une certaine complémentarité sur le plan des compétences techniques et d'obtenir des effets multiplicateurs positifs sur le bien-être des communautés.
- Pendant la période couverte par le présent PSP, le PAM investira dans la production de données factuelles utiles aux programmes en faveur de la résilience, y compris à partir du projet pilote "Villages Faim zéro", afin de tirer des enseignements de l'expérience et d'élaborer des solutions qui correspondent au mieux aux multiples contextes agroécologiques de la Guinée. La production de données factuelles sera axée sur les résultats prometteurs obtenus en matière de renforcement de la résilience, tout en tenant compte d'autres résultats liés au bien-être socioéconomique et à la cohésion sociale des individus, des ménages et des communautés, les conditions propices à l'obtention de résultats probants et le rapport coût-efficacité. Des stratégies fondées sur des données factuelles seront élaborées pour réduire progressivement la dépendance à l'égard du PAM à moyen terme, en veillant à pérenniser les gains obtenus grâce à l'investissement initial.
- Le PAM fait preuve d'une grande efficacité dans la mise en place de nouvelles cantines, mais les résultats sont inégaux dans certaines régions en raison de l'instabilité des financements et des méthodes d'achat de produits alimentaires. Il redoublera d'efforts pour mobiliser des ressources au profit des cantines scolaires, en particulier dans les régions en proie à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, tout en aidant le Gouvernement à assurer la viabilité à long terme des repas scolaires et à couvrir un grand nombre de bénéficiaires.
- Compte tenu d'autres constatations formulées, le PAM renforcera sa collaboration avec les entités publiques et les principaux partenaires, mettra davantage l'accent sur la prévention de la malnutrition et l'intégrera dans l'ensemble des activités du PSP, et abordera de manière plus affirmée la lutte contre l'inégalité femmes-hommes et les violences sexistes.

2.2 Harmonisation avec les plans nationaux de développement, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'autres cadres

21. Le PSP est en harmonie avec l'ambition affichée dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (ci-après le Plan-cadre de coopération) établi pour la période 2024–2028 et ses piliers stratégiques 1 ("Promouvoir l'accès et l'utilisation des services sociaux de base de qualité, équitables, durables et inclusifs, y compris en situation d'urgence") et 2 ("Contribuer à une croissance durable, inclusive, créatrice de richesse et d'emplois décents où la pauvreté et les inégalités notamment entre les sexes et les régions sont réduites notablement")⁵⁰. Il concorde avec le Programme de référence intérimaire de la transition 2022–2025 du Gouvernement, et en particulier son quatrième axe ("Action sociale, emploi et employabilité"). Il est aussi conforme à l'objectif stratégique 3 formulé dans la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel ("Les plans et les

⁵⁰ Le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable établi pour 2024–2028 n'avait pas encore été parachevé et approuvé par le Gouvernement en septembre 2023, mais son cadre de résultats qui lui, était achevé, correspond, de par sa conception, au programme de référence intérimaire de la transition 2022–2025 ainsi qu'aux principales politiques nationales en la matière.

interventions humanitaires et de développement sont intégrés afin d'assurer la résilience à long terme").

2.3 Collaboration avec les principales parties prenantes

22. Lors de l'élaboration du PSP, le PAM a échangé avec les parties prenantes dans le cadre de réunions, de consultations et d'ateliers auxquels ont participé des institutions publiques, des donateurs, des partenaires coopérants et des partenaires techniques. L'établissement des priorités et la planification effectués reposent sur des données, des analyses, des contributions d'experts et des consultations participatives à l'échelon local. Le PAM a pris part à des consultations officielles avec des organisations de personnes handicapées, des organisations féminines de la société civile et des organisations non gouvernementales (ONG) représentant des groupes marginalisés dans le cadre de l'élaboration du Plan-cadre de coopération.

3. Portefeuille stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

23. Le PAM adoptera une approche intégrée et veillera à ce que les interventions soient cohérentes, complémentaires et coordonnées afin de répondre aux besoins essentiels tout en renforçant la résilience des personnes à risque. Il contribuera à la réalisation des ODD 2 et 17, ainsi que des ODD 1, 3, 4, 5, 11 et 13.
24. Le PAM dispose d'un plan d'urgence afin de venir en aide aux plus vulnérables en cas de chocs et pendant les périodes de soudure récurrentes au titre des effets directs 1 et 5 du PSP. Le renforcement des capacités institutionnelles liées à la préparation aux situations d'urgence et aux interventions en cas de crise ainsi qu'à la réduction des risques de catastrophe relèvera de l'effet direct 4 du PSP.
25. Le PAM s'appuiera sur les bons résultats qu'il a obtenus en matière de renforcement de la résilience des communautés, notamment dans le cadre du programme intégré en faveur de la résilience au Sahel, et adaptera son approche à la situation de la Guinée. Le projet "Villages Faim zéro", qui a été expérimenté pendant la mise en œuvre du PSP provisoire, sera réajusté à la lumière des constatations issues de son évaluation et fera l'objet d'une nouvelle évaluation au cours de la mise en œuvre du PSP.
26. Le PAM continuera de fournir une assistance technique au Gouvernement, au titre de l'effet direct 4 du PSP, en ce qui concerne les mesures d'anticipation, la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de crise, les repas scolaires, les programmes de nutrition et de santé et le renforcement de la résilience en général. Cette assistance consistera essentiellement à:
 - aider le Gouvernement à mettre en place un cadre national global pour les repas scolaires afin de répondre aux besoins de tous les élèves du primaire, tout en veillant à ce qu'il en ait la maîtrise et en préconisant l'allocation de ressources suffisantes;
 - encourager les améliorations fondées sur des données factuelles et une coordination efficace entre les acteurs concernés par la résilience des systèmes alimentaires et des communautés rurales.

3.2 Effets directs du plan stratégique de pays, effets directs stratégiques du PAM, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: D'ici à 2029, les populations touchées par une crise en Guinée sont en mesure de satisfaire leurs besoins fondamentaux et urgents en matière d'alimentation et de nutrition avant, pendant et après les chocs

27. Les activités menées au titre de l'effet direct 1 du PSP visent à aider les personnes vulnérables touchées par des chocs et les périodes de soudure récurrentes à satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels fondamentaux. Le renforcement de la résilience au titre de l'effet direct 3 et le renforcement des capacités nationales au titre de l'effet direct 4 du PSP contribueront à une transition progressive vers l'autonomie.

Effet direct stratégique du PAM

28. L'effet direct 1 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 1 du PAM (Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents).

Domaine d'action privilégié

29. L'effet direct 1 du PSP relève du domaine d'action privilégié "intervention face à une crise".

Harmonisation avec les priorités nationales

30. L'effet direct 1 du PSP contribue à la réalisation du pilier 1 du Plan-cadre de coopération et de l'axe 4 du Programme de référence intérimaire.

Produits escomptés.

31. Les produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 1 du PSP:

- Produit 1.1: Les personnes en situation d'insécurité alimentaire vivant dans des zones exposées aux chocs ou touchées par un choc reçoivent une aide anticipée et ont accès à des aliments nutritifs ou à une assistance monétaire qui répond à leurs besoins essentiels.
- Produit 1.2: Les populations vulnérables, notamment les enfants et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes touchés par un choc, bénéficient de programmes axés sur la prévention et prise en charge de la malnutrition et l'amélioration du régime alimentaire.

Activités essentielles

Activité 1: Mettre en œuvre un ensemble d'interventions d'assistance alimentaire et nutritionnelle principalement à l'intention des populations touchées par une crise

32. En cas de choc, le PAM fournira directement une assistance alimentaire et nutritionnelle aux personnes touchées et à risque. Le choix des modalités de transfert se fera compte tenu du contexte, de la faisabilité, de la dimension femmes-hommes, des problèmes de protection et des préférences des bénéficiaires, qui seront déterminées avec le concours des communautés. Lorsqu'il lui sera possible de le faire, le PAM complétera les transferts de type monétaire par des activités visant à favoriser l'inclusion financière, en particulier celle des femmes.

33. Pour le ciblage, la priorité sera donnée aux zones présentant les plus fortes proportions de personnes désignées comme se trouvant dans les phases 3 et 4 de l'IPC selon l'analyse périodique fondée sur le Cadre harmonisé et les résultats de l'analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité qui sera menée au cours de la première année du PSP. Avec l'appui des communautés, des partenaires coopérants et des autorités locales, le PAM ciblera les ménages les plus vulnérables et les plus exposés à l'insécurité alimentaire en se fondant sur des critères de vulnérabilité et sur l'amélioration des synergies entre programmes. En collaboration avec les communautés, le PAM adoptera une approche inclusive, qui s'attaquera aux problèmes de protection et prendra en compte les disparités liées au handicap, à l'égalité femmes-hommes et à l'âge, ainsi que les risques de conflit. La durée de cette assistance dépendra du contexte de chaque situation d'urgence.
34. Le PAM proposera un ensemble de mesures d'assistance nutritionnelle pour les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, les personnes vivant avec le VIH/sida et à d'autres personnes exposées au risque de malnutrition. Ces mesures comprendront une supplémentation alimentaire destinée à la prise en charge de la malnutrition aiguë modérée au moyen d'aliments nutritifs spécialisés ou d'aliments locaux, une supplémentation préventive et des activités visant à faire évoluer la société et les comportements. La prévention de la malnutrition s'accompagnera d'une assistance alimentaire aux ménages.
35. Le PAM aidera les bénéficiaires en adoptant des mesures d'anticipation telles que le renforcement des capacités, une assistance monétaire pour la création d'actifs résilients face aux changements climatiques et le recours aux transferts de type monétaire afin d'enforcer la résilience des ménages en situation d'insécurité alimentaire dans les zones régulièrement touchées par les inondations.

Partenariats

36. Le PAM travaillera en étroite collaboration avec l'agence nationale de gestion des catastrophes, le Ministère de la santé et les ONG concernées, et coordonnera son action avec les acteurs clés afin de compléter et de renforcer les mesures d'anticipation, la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de crise. En tant que chef de file des groupes de travail relatifs à la sécurité alimentaire et à la gestion des risques de catastrophe, le PAM se concertera avec d'autres entités des Nations Unies, les équipes techniques d'urgence et les partenaires du réseau humanitaire. Il poursuivra également son étroite collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation mondiale de la Santé pour ce qui est de la prise en charge de la malnutrition aiguë.

Hypothèses

37. Un réseau de partenaires coopérants et de prestataires de services financiers fiables demeure actif dans les zones ciblées, qui restent accessibles. Il est supposé que les pouvoirs publics prennent en main les activités, que des ressources seront mobilisées et que les capacités en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention seront renforcées.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

38. Le PAM entend progressivement réorienter son action pour passer des interventions humanitaires au renforcement des capacités et de la résilience. Au titre de l'activité 5, il continuera d'apporter une assistance technique à l'agence nationale de gestion des catastrophes et s'attachera en priorité à transférer des connaissances techniques, des compétences et des systèmes aux interlocuteurs nationaux aux niveaux central et local afin que le protocole de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise et le protocole d'action anticipée soient gérés de manière adéquate et autonome.

39. Au titre de l'activité 4, le PAM transposera à plus grande échelle ses programmes de renforcement de la résilience dans le but d'accroître la capacité des communautés à surmonter les chocs et les effets des facteurs de perturbation.

Effet direct 2 du plan stratégique de pays: D'ici à 2029, les enfants, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, les populations vulnérables et les personnes exposées à la malnutrition en Guinée bénéficient d'un meilleur accès à une alimentation saine et à des services essentiels, ce qui améliore leur santé, leur état nutritionnel et leur niveau d'instruction

40. Le PAM s'attachera à mettre en place des programmes spécifiquement axés sur la nutrition ou à dimension nutritionnelle qui contribuent à faire évoluer les relations entre les femmes et les hommes, afin d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des écoliers, des enfants âgés de 6 à 23 mois, des filles et des femmes enceintes ou allaitantes, ainsi que des populations vulnérables dans les régions où les taux d'insécurité alimentaire et de malnutrition sont élevés. Il s'agira notamment de transposer les repas scolaires à plus grande échelle et de fournir des services de prévention de la malnutrition aux populations ciblées, ainsi que de lever les obstacles à l'éducation des filles.
41. Pour remédier aux taux élevés de retard de croissance, le PAM, ses partenaires dans le domaine de la nutrition et le Ministère de la santé travailleront à la mise en place de programmes communautaires globaux de prévention de la malnutrition dans les régions les plus touchées.

Effet direct stratégique du PAM

42. L'effet direct 2 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 2 du PAM (Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation).

Domaine d'action privilégié

43. L'effet direct 2 du PSP relève du domaine d'action privilégié "renforcement de la résilience".

Harmonisation avec les priorités nationales

44. L'effet direct 2 du PSP contribue à la réalisation du pilier 1 du Plan-cadre de coopération et de l'axe 4 du Programme de référence intérimaire.

Produits escomptés

45. Les produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 2 du PSP:
- Produit 2.1: Les filles et les garçons inscrits dans les écoles maternelles et primaires reçoivent des repas chauds et nutritifs et des rations à emporter, y compris des aliments d'origine locale, dans le but de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels et d'améliorer leur assiduité ainsi que de favoriser leur maintien à l'école.
 - Produit 3.1: Les populations vulnérables, les enfants et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, bénéficient d'un ensemble de mesures nutritionnelles préventives, y compris d'approches communautaires renforcées, destinées à prévenir la malnutrition et à améliorer l'accès à une alimentation saine et nutritive.

Activités essentielles

Activité 2: Fournir des repas scolaires nutritifs et favoriser les interventions complémentaires axées sur la santé et la nutrition afin d'améliorer la situation en matière de santé, de nutrition et d'éducation

46. Le PAM continuera d'appuyer l'accès des enfants à des repas scolaires dans les régions où la pauvreté et l'insécurité alimentaire sont élevées. Les écoliers recevront chaque jour des repas chauds, équilibrés et nutritifs et les écolières des rations à emporter pour encourager les parents à les scolariser. Les rations à emporter comprendront de l'huile enrichie en vitamine A afin de prévenir la malnutrition. Le PAM s'attaquera aux causes profondes de l'écart entre les filles et les garçons sur le plan de l'éducation en menant auprès des parents, des responsables locaux, des filles et des garçons, des activités visant à faire évoluer la société et les comportements, en vue d'infléchir les normes en matière d'éducation des filles et de violences sexistes. Il œuvrera en faveur de la prise en compte du handicap et de l'inclusion, de la protection de l'enfance et de l'égalité femmes-hommes dans le programme national de repas scolaires⁵¹.
47. Dans le prolongement de l'activité 4 et conformément à sa politique relative aux achats locaux et régionaux de produits alimentaires, le PAM favorisera les achats auprès des petits exploitants agricoles, en particulier les femmes. Il prévoit de recourir davantage aux transferts de type monétaire au profit des écoles et de poursuivre sa collaboration avec les comités de gestion des cantines scolaires afin de renforcer progressivement leur capacité de gérer les achats locaux en toute indépendance.
48. Le PAM se servira des résultats et des recommandations issues de l'analyse visant à combler le déficit en nutriments et d'autres évaluations qui auront été menées en 2024 pour optimiser les menus scolaires. Cela aura une incidence sur les stratégies d'achat, qui privilégieront les aliments frais et diversifiés produits localement de manière à améliorer les résultats en matière de santé et de nutrition. Le PAM mènera une étude de faisabilité et analysera le rapport coût-efficacité de différents modèles en la matière.

Activité 3: Mettre en place un ensemble intégré de mesures de prévention nutritionnelle à l'intention des populations exposées au risque de malnutrition et renforcer les services de nutrition au niveau des communautés

49. Le PAM fournira des services de nutrition au niveau communautaire destinés à prendre en charge et à prévenir la malnutrition chez les personnes en souffrant ou y étant exposées, principalement les enfants, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, ainsi que les autres femmes et les personnes vivant avec le VIH/sida. Il donnera la priorité aux régions où la prévalence de l'émaciation et du retard de croissance est la plus forte et où l'incidence de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition est la plus élevée. Le programme de prévention de la malnutrition ciblera les enfants de moins de 2 ans et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes dans les zones touchées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Le PAM mettra en œuvre des activités axées sur l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, notamment en fournissant des aliments de sevrage et en encourageant l'allaitement maternel. Il complétera également les transferts en faveur des ménages par des activités visant à faire évoluer la société et les comportements, le but étant de prévenir la malnutrition et de profiter de la période décisive des 1000 premiers jours.
50. Le PAM proposera un ensemble de mesures nutritionnelles préventives en faveur des enfants âgés de 6 à 23 mois, des filles et des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes vivant avec le VIH/sida. Ces mesures comprendront la fourniture d'aliments

⁵¹ Selon les données administratives du Ministère de l'éducation, le programme national de repas scolaires couvrait 400 écoles en 2023.

nutritifs spécialisés et de suppléments, ainsi que des activités visant à faire évoluer la société et les comportements.

Partenariats

51. Tout en plaidant pour une meilleure coordination multisectorielle au niveau gouvernemental, le PAM œuvrera avec les ministères et les autres autorités chargés de l'éducation, de l'agriculture, de la santé, de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments, des services de technologie alimentaire, de la problématique femmes-hommes, de l'enfance et de la protection sociale, à la mise en œuvre des activités 2 et 3 afin de renforcer leurs capacités et leur autonomie en ce qui concerne l'alimentation scolaire utilisant la production locale, les bonnes pratiques nutritionnelles et les programmes tenant compte de la sécurité alimentaire. Le bureau de pays prévoit de renforcer sa collaboration avec l'UNICEF en ce qui concerne l'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène, ainsi que la supplémentation en micronutriments pour les communautés exposées à la malnutrition. Il agira aussi de concert avec le Fonds des Nations Unies pour la population afin de créer des synergies dans le domaine de la santé sexuelle et procréative, ainsi qu'avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA et les établissements universitaires et instituts de recherche du pays.
52. La collaboration avec les centres d'excellence du PAM permettra d'appuyer de manière appropriée l'élaboration et le renforcement de la politique et du cadre juridique nationaux relatifs aux repas scolaires, ainsi que la production de données factuelles pour aboutir à un modèle national.

Hypothèses

53. Il est supposé qu'un réseau de partenaires coopérants et de prestataires de services financiers fiables restera actif dans les zones ciblées, qui resteront accessibles. Il est également supposé que le Gouvernement financera davantage les repas scolaires et les initiatives en matière de nutrition et de santé, et que les partenaires de développement et les donateurs maintiendront ou augmenteront leur soutien financier en faveur de l'amplification de l'alimentation scolaire utilisant la production locale.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

54. Le PAM continuera de promouvoir et d'appuyer les efforts déployés par le pays pour renforcer la prise en main de la politique nationale en matière de repas scolaires et mettre en place des activités nutritionnelles dans le cadre d'un ensemble minimum de prestations y relatives. Il espère pouvoir transférer la responsabilité de cette politique au Gouvernement lors des prochains cycles du PSP et aider à instaurer les conditions nécessaires à la mobilisation de ressources plus importantes en faveur de la nutrition.
55. En coordination avec les activités relevant de l'effet direct 4 du PSP, le PAM facilitera la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour permettre au Gouvernement de tirer parti des expériences réussies dans d'autres pays en matière de repas scolaires. Il continuera d'appuyer les efforts faits par les partenaires institutionnels en vue d'améliorer leurs capacités en matière de logistique, de suivi et d'évaluation.

Effet direct 3 du plan stratégique de pays: D'ici à 2029, les communautés dont les moyens d'existence sont menacés en Guinée, y compris les petits exploitants agricoles et les autres acteurs des filières à dimension nutritionnelle, disposent de moyens d'existence renforcés et sont plus résilientes face aux changements climatiques et aux autres chocs socioéconomiques

56. Étant donné que 64 pour cent des Guinéens vivent en milieu rural et tirent 80 pour cent de leurs revenus de l'agriculture, les initiatives visant à renforcer les moyens d'existence et la résilience des petits exploitants agricoles sont susceptibles d'améliorer considérablement la résilience des personnes, des ménages et des communautés vulnérables face aux chocs liés

au climat et à l'insécurité alimentaire. Le soutien que le PAM apportera aux petits exploitants suivra une approche axée sur les systèmes alimentaires qui visera à améliorer la capacité de production et à renforcer les principales filières.

Effet direct stratégique du PAM

57. L'effet direct 3 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 3 du PAM (Les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables).

Domaine d'action privilégié

58. L'effet direct 3 du PSP relève du domaine d'action privilégié "renforcement de la résilience".

Harmonisation avec les priorités nationales

59. L'effet direct 3 du PSP contribue à la réalisation du pilier 2 du Plan-cadre de coopération et de l'axe 4 du Programme de référence intérimaire.

Produits escomptés

60. Le produit suivant contribuera à la réalisation de l'effet direct 3 du PSP:

- Produit 4.1: Les petits exploitants agricoles et d'autres acteurs des filières à dimension nutritionnelle bénéficient de programmes de renforcement de la résilience, notamment face aux chocs climatiques, qui leur permettent de produire des aliments abordables et nutritifs et de resserrer leurs liens avec les marchés, y compris les marchés institutionnels et les programmes de nutrition.

Activités essentielles

Activité 4: Fournir aux petits exploitants agricoles et aux autres acteurs des filières un appui intégré permettant de développer des filières à dimension nutritionnelle résilientes face aux changements climatiques

61. Le PAM fournira à 243 villages un appui intégré en faveur de la résilience au cours des cinq prochaines années. Pour ce faire, il développera une approche par "groupe de villages" pour les principales filières alimentaires.
62. Cet appui, à la fois global et intégré, portera notamment sur le renforcement des capacités et l'accès aux marchés, en mettant résolument l'accent sur l'autonomisation des femmes et la complémentarité avec les activités 2 et 3, de manière à renforcer le programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale. Le PAM s'appuiera sur la planification communautaire participative pour définir les modalités de cet appui et évaluera constamment les coûts et les avantages de toutes les interventions pour les agriculteurs. Il travaillera en liaison étroite avec le Gouvernement pour la planification, la mise en œuvre et l'examen des programmes.
63. Le Gouvernement souhaite parvenir à l'autosuffisance alimentaire et donne la priorité aux actions visant à augmenter la production locale de riz dans le but de ne plus en importer⁵². Par conséquent, lorsque cela sera possible et pertinent et en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Ministère de l'agriculture, le PAM aidera les petits exploitants à obtenir des semences à haut rendement et à cycle court pour stimuler la production locale, atteindre l'autosuffisance et générer des excédents. En collaboration avec les partenaires susmentionnés, le PAM étudiera également le potentiel des variétés de semences locales et leur viabilité à long terme par rapport aux semences améliorées.

⁵² Discours de prise de fonction du Ministre guinéen de l'agriculture et de l'élevage prononcé en novembre 2021.

64. Les activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs continueront d'être déterminées à la lumière des priorités communautaires et se concentreront sur l'amélioration de la productivité, la protection de l'environnement et la résilience des systèmes alimentaires grâce à la conservation de l'eau et des sols, à l'agroforesterie, aux systèmes riz-poisson⁵³, à la remise en état des terres et aux jardins potagers. Afin de renforcer la résilience des communautés face aux aléas climatiques, le PAM encouragera le reboisement et l'utilisation d'énergies vertes pour le pompage de l'eau, les repas scolaires, le stockage et la transformation des aliments, et facilitera l'accès à des services climatiques "sur le dernier kilomètre".
65. Le PAM veillera à la participation effective des femmes aux comités villageois en agissant auprès des hommes et des responsables locaux et en collaborant avec les femmes pour renforcer leur capacité à prendre les choses en main. La planification prendra en considération les obstacles et les besoins propres aux femmes grâce à une analyse des filières qui tiendra compte de la dimension femmes-hommes.
66. L'appui qu'apportera le PAM aura une durée maximale de cinq ans et comprendra une période de transition vers des modèles durables et gérés au niveau local afin d'assurer la poursuite des opérations. Le PAM mènera les activités de formation et de sensibilisation nécessaires pour que les communautés conservent la maîtrise des approches menées sous leur impulsion et restent disposées à investir des ressources dans l'entretien des actifs. En outre, le PAM élaborera et mettra en œuvre des modules de formation sur les compétences indispensables à la vie courante, telles que celles ayant trait aux notions financières, à l'épargne et à l'emprunt, à la santé, à la nutrition et à l'hygiène, ainsi que des activités génératrices de revenus. Ces initiatives seront conçues pour donner aux ménages les connaissances et le capital de départ dont ils ont besoin pour mettre en pratique leurs acquis, augmenter leurs revenus et assurer la pérennité de leurs moyens d'existence. Chaque région choisira les activités génératrices de revenus les plus appropriées à sa situation.

Partenariats

67. L'activité 4 sera mise en œuvre en coopération avec les ministères chargés de l'agriculture, de l'éducation, de la santé et de l'énergie. Le PAM collaborera avec la FAO en ce qui concerne l'accès aux intrants, avec les institutions financières internationales pour l'accès au financement et avec l'UNICEF pour les questions relatives à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène. Il collaborera aussi avec des organisations locales, notamment des groupes de femmes, et des entités du secteur privé comme les compagnies d'assurance, les banques, les prestataires de services financiers et les opérateurs de transfert d'argent par téléphonie mobile.

Hypothèses

68. Cet effet direct du PSP repose sur l'hypothèse que les communautés ciblées prendront en main les activités en faveur de la résilience axées sur la production et que les entités publiques chargées des repas scolaires et des programmes de nutrition adopteront des approches adaptées au contexte local, prévoyant l'achat d'aliments enrichis localement et un programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale. Parmi les autres hypothèses figurent l'existence d'un environnement macroéconomique et politique et de conditions de sécurité stables, qui sont propices à l'utilisation des transferts de type monétaire et aux initiatives de renforcement des capacités.

⁵³ Production simultanée ou alternée de poissons dans une rizière.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

69. Compte tenu de l'effet direct 4 du PSP, le PAM renforcera les capacités opérationnelles des communautés locales, des services publics de vulgarisation, des ONG locales et des organes administratifs locaux dans le but d'assurer la viabilité des interventions.

Effet direct 4 du plan stratégique de pays: D'ici à 2029, les systèmes, institutions et acteurs nationaux disposent de capacités renforcées pour éliminer la faim, lutter contre la vulnérabilité et développer le capital humain en Guinée

70. Le PAM collaborera avec le Gouvernement et d'autres acteurs concernés afin de renforcer le programme national de repas scolaires, les systèmes alimentaires et les systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise. Les activités de renforcement des capacités et des systèmes seront fondées sur une analyse conjointe des lacunes et des processus de cocréation avec les organismes publics et les ministères.

Effet direct stratégique du PAM

71. L'effet direct 4 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 4 du PAM (Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés).

Domaine d'action privilégié

72. L'effet direct 4 du PSP relève du domaine d'action privilégié "renforcement de la résilience".

Harmonisation avec les priorités nationales

73. L'effet direct 4 du PSP contribue à la réalisation des piliers 1 et 2 du Plan-cadre de coopération ainsi que des axes 3 et 4 du Programme de référence intérimaire.

Produits escomptés

74. Les produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 4 du PSP:

- Produit 5.1: Les personnes en situation d'insécurité alimentaire et les populations vulnérables recueillent les fruits du renforcement de la capacité des systèmes et institutions nationaux à répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels et à améliorer leur résilience et leurs moyens d'existence.
- Produit 5.2: La population guinéenne recueille les fruits du renforcement du système national de protection sociale réactif face aux chocs et de la capacité des institutions nationales à prévenir et à atténuer les chocs ainsi qu'à y faire face, y compris les chocs liés au climat.

Activités essentielles

Activité 5: Apporter aux institutions et aux systèmes nationaux un appui en faveur du renforcement des capacités pour ce qui est de l'élaboration et de la mise en œuvre de systèmes de gestion de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de la protection sociale et de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de crise

75. Le PAM aidera le Gouvernement en synergie avec d'autres organismes des Nations Unies et partenaires de développement sur la base des problèmes conjointement recensés. Il organisera en 2024 un atelier sur l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation (SABER) ainsi que des évaluations complémentaires visant à améliorer la qualité et l'efficacité des repas scolaires. Les résultats serviront de point de départ pour aider le Gouvernement à définir ses engagements nationaux vis-à-vis de la Coalition mondiale pour l'alimentation scolaire. Les enseignements tirés de la mise en œuvre de l'activité 2 serviront à valider le concept qui, avec les résultats de l'expérimentation de l'approche SABER, sera exploité dans le cadre d'un processus de coconception tout au long de l'exécution du PSP pour actualiser la politique multisectorielle en matière de repas

scolaires, qui englobe l'alimentation scolaire utilisant la production locale, et renforcer le programme national de repas scolaires, jetant ainsi les bases d'un futur transfert au Gouvernement de la responsabilité des repas scolaires.

76. Le PAM aidera les pouvoirs publics à rendre les filets de sécurité plus réactifs face aux chocs et à leur donner une dimension nutritionnelle accrue, et contribuera au renforcement des systèmes d'alerte rapide et de préparation et d'intervention en cas de crise afin de compléter l'effet direct 1 du PSP. Il travaillera aussi avec les pouvoirs publics à l'amélioration du système national de coordination et de mise en œuvre de la protection sociale, du registre social, de la coordination des transferts monétaires et du financement de la gestion des risques de catastrophe.
77. Le PAM continuera de réaliser des diagnostics de qualité et d'appuyer la production de données factuelles afin d'éclairer la politique et l'action du Gouvernement en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise ainsi que de sécurité alimentaire. Il collaborera avec le Ministère de l'agriculture et l'institut national de la statistique pour revoir l'analyse intégrée du contexte de l'insécurité alimentaire et améliorer en permanence la qualité des enquêtes sur lesquelles reposent les analyses du Cadre harmonisé. Le PAM coopérera avec les organismes publics compétents pour renforcer les systèmes d'information sur les marchés, en particulier en ce qui concerne la volatilité des prix et l'analyse des marchés.

Partenariats

78. Une collaboration soutenue avec les organismes publics en charge de la nutrition, de la santé, des affaires sociales, des finances, de la gestion des risques de catastrophe et de l'enseignement primaire sera indispensable pour assurer la viabilité à long terme des activités. Le PAM renforcera sa collaboration avec d'autres organismes compétents des Nations Unies, des institutions financières internationales et des partenaires techniques afin de maximiser la portée et l'impact de son action.

Hypothèses

79. Les donateurs maintiendront ou accroîtront leur soutien aux activités de renforcement des capacités. Il est également supposé que la situation politique restera stable, que la sécurité nationale sera assurée et que le taux de rotation du personnel au sein des institutions publiques sera normal.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

80. Les activités de renforcement des capacités assurées par le PAM sont conçues pour faciliter la transition et le transfert de la responsabilité des opérations aux entités publiques. Cet effet direct du PSP contribue donc aux stratégies de transfert progressif de la responsabilité des activités relevant de tous les autres effets directs du PSP.

Effet direct 5 du plan stratégique de pays: Les partenaires de l'aide humanitaire et du développement ainsi que les partenaires gouvernementaux ont accès à des services de transport et de logistique fiables, ce qui leur permet de venir en aide aux populations vulnérables de manière efficace et efficiente

Effet direct stratégique du PAM

81. L'effet direct 5 du PSP correspond à l'effet direct stratégique 5 du PAM (Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces).

Domaine d'action privilégié

82. L'effet direct 5 du PSP relève du domaine d'action privilégié "renforcement de la résilience".

Harmonisation avec les priorités nationales

83. L'effet direct 5 du PSP contribue à la réalisation du pilier 1 du Plan-cadre de coopération et de l'axe 4 du Programme de référence intérimaire.

Produits escomptés

84. Les produits suivants contribueront à la réalisation de l'effet direct 5 du PSP:

- Produit 6.1: Les populations vulnérables recueillent les fruits de l'amélioration des interventions d'urgence et des capacités des partenaires gouvernementaux ainsi que des partenaires de l'aide humanitaire et du développement rendue possible grâce aux services aériens d'aide humanitaire et à l'assistance technique assurés par le PAM.
- Produit 7.1: Les populations vulnérables recueillent les fruits de l'amélioration des interventions d'urgence et des capacités des partenaires gouvernementaux ainsi que des partenaires de l'aide humanitaire et du développement rendue possible grâce aux services à la demande et à l'assistance technique assurés par le PAM.

Activités essentielles

Activité 6: Assurer au profit des partenaires gouvernementaux ainsi que des partenaires de l'aide humanitaire et du développement des services de transport aérien et une assistance technique

85. En Guinée, les zones nécessitant une intervention humanitaire sont vastes et les routes en mauvais état. Le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS) assurera des vols réguliers vers les destinations prioritaires difficiles d'accès. Des réunions et des consultations seront organisées régulièrement avec la communauté de l'aide humanitaire et du développement afin de garantir la pertinence, l'efficacité et le bon rapport coût-efficacité des services fournis. L'UNHAS continuera de livrer des cargaisons légères, notamment des fournitures de santé, et de réaliser, le cas échéant, des évacuations pour des raisons médicales ou de sécurité.

Activité 7: Fournir des services à la demande et une assistance technique aux partenaires gouvernementaux ainsi qu'aux partenaires de l'aide humanitaire et du développement

86. Le PAM se tient prêt à fournir au Gouvernement et à ses partenaires des services à la demande et des solutions de conseil dans des domaines tels que la logistique, l'expédition, l'entreposage, le transport et les achats. Le cas échéant, l'assistance technique fera partie intégrante de la prestation de services afin de renforcer les capacités nationales.

87. Les services de logistique assurés par le PAM aideront le Ministère de la santé à gérer la chaîne d'approvisionnement nationale pour les programmes relatifs au VIH/sida, à la tuberculose et au paludisme et à fournir des équipements de protection individuelle. Les activités porteront notamment sur l'entreposage et la livraison de produits pharmaceutiques et le renforcement des capacités en matière de planification et de suivi des fournitures essentielles dans le domaine de la santé.

Partenariats

88. Pour l'activité 6 (services de transport aérien), les partenaires seront notamment l'Autorité guinéenne de l'aviation civile, le comité d'usagers de l'UNHAS, le Département de la sûreté et de la sécurité du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que des ONG nationales et internationales. Pour l'activité 7, tous les acteurs opérant dans le pays, y compris les organismes publics, les entités des Nations Unies et les ONG internationales et nationales, pourraient être des partenaires.

Hypothèses

89. L'activité 6 suppose que la demande de vols se maintiendra et que le PAM disposera des accès physique et administratif nécessaires pour assurer les vols et accéder aux aéroports.

90. L'activité 7 suppose que le Gouvernement et les autres partenaires auront besoin de services à la demande dans le but d'améliorer la rapidité et l'efficacité des opérations et de combler les lacunes dans la mise en œuvre, et qu'ils seront en mesure de les financer.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

91. Les opérations de l'UNHAS seront réduites ou cesseront si des liaisons commerciales sont établies pour les sites étant actuellement desservis uniquement par ses soins. Le PAM fournit des services liés à la chaîne d'approvisionnement uniquement sur demande, et ces activités ont une durée limitée.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

92. Les enfants, les personnes vulnérables et les petits exploitants agricoles sont au cœur des activités du PAM en Guinée. Environ 204 000 enfants bénéficieront de repas scolaires dans les zones rurales et 150 000 petits exploitants seront soutenus au titre de l'effet direct 3 du PSP. Les femmes et les jeunes seront prioritaires afin de s'attaquer aux obstacles très divers auxquels ils font face.
93. Les projections concernant les bénéficiaires de l'activité 1 reposent sur une analyse récente du Cadre harmonisé et sur l'expérience acquise par le bureau de pays lors de la pandémie de COVID-19, des périodes de soudure et des inondations. Le ciblage fondé sur la vulnérabilité sera utilisé pendant la mise en œuvre du PSP. Le nombre de bénéficiaires diminuera progressivement au fil du temps, à mesure que le renforcement des capacités en matière de mesures d'anticipation ainsi que de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise donnera aux pouvoirs publics des moyens accrus dans ce domaine. En intensifiant les activités de renforcement de la résilience, il sera possible de réduire le nombre de personnes vulnérables dans les zones touchées.
94. Pour l'activité 3, le PAM ciblera les enfants âgés de 6 à 23 mois, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, les personnes vivant avec le VIH/sida et d'autres personnes conformément aux protocoles de prévention et de prise en charge de la malnutrition aiguë modérée.
95. Le renforcement des capacités sera assuré au titre de l'effet direct 4 du PSP à l'appui des institutions publiques et bénéficiera indirectement à 2 072 250 écoliers et à 713 000 personnes en situation d'insécurité alimentaire. Il sera assuré en complément d'activités du même ordre menées sur le terrain dans les domaines de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention en cas de crise, de la protection sociale, des repas scolaires et du renforcement de la résilience. Le PAM continuera de prendre en charge directement l'exécution des activités, mais il s'efforcera de les intégrer progressivement dans des programmes publics. Le nombre de bénéficiaires devrait donc diminuer lentement durant les cinq années de mise en œuvre.
96. Le PAM prendra en compte les chevauchements comme suit:
- Chevauchements sur plusieurs années, notamment en ce qui concerne l'activité 1 et les rations à emporter distribuées au titre de l'activité 2 pour encourager les jeunes filles à poursuivre leurs études;
 - Chevauchements entre activités:
 - L'approche intégrée de la résilience donnera lieu à plusieurs interventions dans les mêmes communautés, d'où des chevauchements dans l'assistance fournie au titre des activités 2, 3 et 4.

- Les familles avec des enfants recevant des repas scolaires peuvent bénéficier de l'assistance fournie au titre des interventions face aux crises.

4.2 Transferts

97. Le PAM mettra en œuvre des activités comprenant des transferts de type monétaire et une assistance alimentaire en nature, et accroîtra progressivement l'utilisation des transferts de type monétaire, le cas échéant. Toutes les activités prévoyant des transferts monétaires et des distributions de vivres seront conformes aux principes et directives en vigueur au PAM en matière d'assurances à donner. Les modalités de transfert seront choisies en tenant compte du contexte opérationnel, de la faisabilité, des questions de protection et des préférences des bénéficiaires déterminées avec le concours des communautés. Le PAM fera des femmes les bénéficiaires prioritaires, le cas échéant, et utilisera les transferts monétaires non assortis de restrictions ainsi que les transferts d'argent par téléphonie mobile en vue d'améliorer l'inclusion financière.
98. La valeur des transferts sera établie sur la base des résultats à venir de l'analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité de 2024, qui serviront directement à l'analyse du panier de dépenses minimum et à l'analyse visant à combler le déficit en nutriments, qui seront réalisées en 2024. Cette valeur sera calculée à partir d'une analyse des écarts effectuée sur la base du panier de dépenses minimum et visera à couvrir les besoins alimentaires essentiels. Les rations devant être distribuées de manière provisoire ont été déterminées comme suit:
- Interventions d'urgence: 81 pour cent des besoins caloriques quotidiens de l'ensemble de la population calculés à l'aide des estimations les plus récentes obtenues grâce à l'outil NutVal. Les bénéficiaires de l'aide de trois mois qui est fournie pendant la période de soudure n'ont généralement pas besoin d'une assistance alimentaire complète, car ils sont en mesure de se procurer un peu de nourriture par leurs propres moyens.
 - Prise en charge de la malnutrition: la ration prévue au titre de la lutte contre la malnutrition aiguë modérée chez les enfants âgés de 6 à 59 mois est de 802 kilocalories, ce qui correspond à une ration type du PAM composée d'aliments nutritifs spécialisés et satisfait au protocole national.
 - Repas scolaires: la ration correspond à 663 kilocalories, soit 39 pour cent des besoins totaux des enfants âgés de 5 à 10 ans.
 - Activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs: la ration représente 85 pour cent des besoins quotidiens totaux (2 100 kilocalories) et correspond à des transferts de type monétaire d'une valeur de 0,51 dollar par jour.

4.3 Capacités du bureau de pays et profil du personnel

99. Les ressources humaines du bureau de pays ont pâti des récentes réductions d'effectifs et des difficultés de financement, particulièrement en ce qui concerne les programmes. Or, la transition vers le renforcement de la résilience et le renforcement des capacités institutionnelles exigera de gagner en efficacité dans certains domaines de compétences spécialisées, notamment la réalisation et la gestion des transferts de type monétaire, la gestion des partenaires coopérants, les chaînes d'approvisionnement, la nutrition, le renforcement des capacités et les systèmes alimentaires durables.
100. Le bureau de pays continuera d'accroître la proportion de ses effectifs recrutée sur le plan national et de développer les qualifications de son personnel. S'agissant des domaines de pointe, le PAM recrutera des spécialistes pour une courte durée, et optimisera le transfert des connaissances et des compétences spécialisées au personnel recruté sur le plan national.

101. Le PAM a son bureau principal à Conakry et des sous-bureaux à Boké, Kankan, Labé et Nzérékoré. Cela lui permet de participer activement à la mise en œuvre des repas scolaires, au renforcement de la résilience et aux activités d'intervention en cas de crise. Il étudie la possibilité d'un redéploiement stratégique de ses sous-bureaux et de ses antennes dans un souci d'efficacité maximale.

4.4 Partenariats

102. Le PSP sera mis en œuvre en collaboration avec un large éventail d'institutions publiques aux niveaux national et local, dont les ministères et les organismes chargés de l'analyse de la sécurité alimentaire et de la planification des interventions, de la gestion des risques de catastrophe, de la santé et de la nutrition, de la protection sociale, de l'éducation et de l'agriculture.
103. Le PAM collaborera avec un grand nombre d'ONG locales, en particulier celles qui représentent des groupes particulièrement exposés à la marginalisation et à la vulnérabilité, les associations d'agriculteurs, les organisations de la société civile et les communautés locales, dans le cadre d'actions de sensibilisation conjointes et de la planification, de la conception, de la mise en œuvre et du suivi des activités qu'il mène. Les partenariats axés sur les connaissances contribueront de manière cruciale à la production de données factuelles susceptibles d'être exploitées lors de l'élaboration des programmes et de la prise de décisions. Le PAM tirera parti des initiatives existantes de coopération Sud-Sud et du soutien apporté par ses centres d'excellence pour mettre en œuvre les activités proposées relatives au transfert de connaissances et à l'innovation. La Coalition mondiale pour l'alimentation scolaire sera un tremplin précieux pour développer les achats locaux, l'alimentation scolaire utilisant la production locale et l'échange de connaissances, l'objectif étant de mettre en place un programme durable de repas scolaires pris en main par les instances nationales.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

104. La stratégie de suivi du PSP visera à renforcer les capacités de suivi et d'évaluation en améliorant la qualité des données, en faisant en sorte que le suivi inclue autant les femmes que les hommes et tienne compte du handicap et en élaborant des outils de suivi harmonisés et normalisés. Le PAM renforcera ses mécanismes de suivi au niveau des communautés, en particulier pour ce qui est des achats locaux ainsi que de la distribution de vivres et des transferts monétaires. Un suivi post-distribution sera réalisé régulièrement. Des ressources suffisantes seront allouées à la stratégie de suivi susmentionnée.
105. La participation des communautés à ses programmes est certes importante, mais le PAM a constaté la nécessité de rendre pleinement opérationnel le mécanisme communautaire de remontée de l'information et de veiller à ce qu'il préserve l'anonymat. Le bureau de pays renforcera ce mécanisme en mettant à la disposition des membres des communautés de multiples moyens de communication leur permettant de poser des questions, de faire des réclamations et de faire remonter des informations au sujet des domaines ayant un lien avec les opérations du PAM, en toute sécurité et dans le respect de leur dignité, et en se conformant à leurs besoins. Une permanence téléphonique sera mise en place: du personnel spécialisé l'assurera et un centre d'appels sera établi. Un responsable chargé du mécanisme de réclamation et de remontée de l'information sera désigné; il fera remonter les problèmes susceptibles d'avoir des répercussions sur les programmes et déterminera les éventuelles modifications à apporter. La nouvelle valeur de base de l'indice de capacité nationale de la Guinée pour les repas scolaires sera établie dans le cadre de l'évaluation qui sera réalisée par le PAM au second semestre de 2024 selon l'approche SABER. Le PAM mènera des enquêtes de référence et recueillera notamment des données qualitatives pour

mesurer les progrès accomplis. Un suivi régulier des progrès effectués au regard des effets directs sera réalisé pour toutes les activités du PSP.

106. Le suivi régulier qu'assure le PAM sera complété par des analyses supplémentaires de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de la problématique femmes-hommes, ainsi que des risques environnementaux et sociaux, dans le but d'appuyer la conception et la mise en œuvre de politiques fondées sur des données factuelles. Le PAM prévoit d'effectuer une analyse consacrée au coût de l'alimentation et aux moyens de combler le déficit en nutriments en 2024 pour mettre à jour les indicateurs relatifs à la nutrition et à la sécurité alimentaire qui ont trait à une alimentation nutritive et suffisante sur le plan énergétique.
107. Les questions relatives à la problématique femmes-hommes et à la protection seront prises en considération lors de la planification, de la mise en œuvre, du suivi et de l'analyse. En tenant systématiquement compte de la protection et de la participation des communautés, le PAM garantira que ses interventions contribuent à préserver la sécurité, la dignité et l'intégrité des personnes touchées. Outre qu'il permettra d'assurer une participation effective des hommes et des femmes, le suivi visera à saisir et à analyser les éventuels effets sur les femmes des activités du PAM et leur contribution à l'égalité des sexes, ainsi qu'à en rendre compte.
108. Un examen à mi-parcours du PSP est prévu au premier trimestre de 2027 et une évaluation indépendante sera gérée par le Bureau de l'évaluation au deuxième trimestre de 2027. Une évaluation décentralisée du projet pilote "Villages Faim zéro" sera également réalisée au troisième trimestre de 2024, ce qui permettra d'obtenir des données factuelles qui serviront à améliorer les programmes, à mener des actions de sensibilisation et à collecter des fonds. Le PAM contribuera également à une évaluation du Plan-cadre de coopération.

5.2 Gestion des risques

Risques stratégiques

109. En Guinée, la situation politique est instable et fait peser divers risques, en particulier celui de voir l'imposition de restrictions à la circulation et une montée de l'insécurité et de la violence, et de rencontrer des difficultés pour parvenir jusqu'aux populations vulnérables. Afin d'atténuer ces risques, le PAM collaborera avec les autorités guinéennes tout en élargissant ses réseaux de collaboration avec les organisations locales et communautaires, l'objectif étant d'amener l'ensemble des acteurs concernés à se sentir pleinement parties prenantes des programmes relevant du PSP.
110. Le manque de coordination entre les ministères d'exécution pourrait avoir des répercussions sur les mesures prises pour renforcer les capacités dans le domaine des repas scolaires. Pour atténuer ce risque, le PAM s'attachera à améliorer la coordination et la collaboration entre les ministères concernés en fournissant des contributions techniques, des compétences spécialisées et un appui destiné à faciliter la concertation.
111. L'évolution du contexte de l'aide internationale au développement a restreint les possibilités de financement en Guinée au cours des dernières années. Le PAM intensifiera ses activités de communication et de sensibilisation fondées sur des données factuelles et organisera des visites de donateurs sur les sites des projets afin d'attirer plus d'attention et de fonds. Il renforcera en outre son partenariat multidimensionnel avec le Gouvernement dans le but de devenir son partenaire de choix en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, et aussi de valoriser ses atouts auprès des institutions financières internationales et des bailleurs de fonds multilatéraux.

Risques opérationnels

112. La qualité et la fiabilité des achats locaux dépendront en partie de l'adhésion et des capacités des responsables des cantines scolaires, des petits exploitants agricoles et des organismes nationaux. Pour atténuer les risques liés à la sécurité sanitaire des aliments et aux défaillances des chaînes d'approvisionnement locales, le PAM favorisera les liens entre les services de vulgarisation et les organismes publics décentralisés et d'autres partenaires, formera toutes les parties prenantes concernées et travaillera en étroite collaboration avec les ONG partenaires dans le domaine du suivi.
113. Au titre des effets directs 1 et 2 du PSP, le PAM renforcera ses mécanismes communautaires de remontée de l'information afin de combler les lacunes en matière de données et de recenser les risques et les violations ayant trait à la problématique femmes-hommes, au handicap et à la protection, y compris les violences sexistes ainsi que l'exploitation et les atteintes sexuelles. Des dispositifs d'orientation et de remontée au niveau supérieur sont en place et permettent de gérer efficacement les dossiers et de boucler les circuits de remontée de l'information. Les données provenant des mécanismes communautaires de remontée de l'information seront systématiquement utilisées pour étayer les programmes. Le PAM s'efforcera de nouer des partenariats avec d'autres organismes des Nations Unies, notamment le Fonds des Nations Unies pour la population, et avec le Ministère de la promotion féminine, de l'enfance et des personnes vulnérables, afin de prévenir les violences sexistes et de sensibiliser les bénéficiaires directs et indirects à cette question.
114. Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement peuvent retarder la distribution de l'aide nutritionnelle, ce qui est susceptible d'empêcher d'atteindre les objectifs visés. Le bureau de pays continuera pour sa part de prévoir les besoins et de procéder à des achats anticipés, notamment par l'intermédiaire du Mécanisme de gestion globale des vivres, avec l'appui du Siège et du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest.
115. Les capacités limitées des interlocuteurs concernés, notamment en matière de collecte de données et de communication de l'information, compromettent l'efficacité de la mise en œuvre et du suivi des programmes. Le PAM procédera à des évaluations détaillées des capacités pour recenser les lacunes et il dispensera une formation ciblée en vue de renforcer les compétences et les connaissances de ces interlocuteurs. En outre, il s'efforcera d'élargir ses partenariats avec les ONG compétentes en matière de collecte de données et de communication de l'information, afin de renforcer l'ensemble de ses opérations.
116. Pour lutter contre les risques d'exploitation et d'atteintes sexuelles, le PAM formera ses employés et ses partenaires, sensibilisera les bénéficiaires et les communautés touchées à ce problème et renforcera les procédures internes de signalement. Le bureau de pays prendra des mesures pour limiter le risque d'exploitation et d'atteintes sexuelles liées à l'assistance alimentaire et aux transferts de type monétaire.

Risques fiduciaires

117. La politique du PAM en matière de lutte contre la fraude et la corruption est intégrée dans les accords juridiques passés avec les partenaires coopérants. Le PAM élargira son réservoir de fournisseurs, renforcera les processus d'appels d'offres avec mise en concurrence et s'assurera que les fournisseurs potentiels respectent ses règles, règlements et normes en matière de passation de marchés.

118. Le bureau de pays s'efforce de respecter pleinement les normes mondiales relatives aux assurances à donner et les mesures minimales en la matière dont s'est doté le PAM. Il accordera une attention particulière aux directives encadrant les opérations de transferts de type monétaire et les opérations en nature, en renforçant le suivi conformément aux exigences minimales institutionnelles en la matière et en mettant davantage l'accent sur la gestion des produits de base, la gestion des partenaires coopérants et la responsabilité à l'égard des populations touchées.

Risques financiers

119. Des évaluations et un suivi de la sécurité alimentaire, des marchés et des chaînes d'approvisionnement seront effectués régulièrement, et le PAM conservera une marge de manœuvre suffisante pour adapter ses activités de façon à atténuer les risques financiers liés à l'inflation, à l'instabilité des prix des produits de base, aux déficits de financement et aux chocs économiques.

5.3 Garanties sociales et environnementales

120. Le PAM s'engage à appliquer des garanties sociales et environnementales rigoureuses afin que ses programmes ne causent aucun préjudice. Il procédera systématiquement à des évaluations des risques sociaux et environnementaux en consultation avec les ministères et les parties prenantes concernés afin de garantir l'adoption des meilleures pratiques et d'atténuer les préoccupations d'ordre environnemental et social.
121. Le PAM adoptera une approche pragmatique, fondée sur les droits et responsable, qui allie le principe consistant à "ne pas nuire" au principe consistant à "améliorer la situation" en ce qui concerne la sécurité, la dignité, l'égalité et la non-discrimination, en accordant une attention particulière à la protection des minorités victimes de discrimination et à l'autonomisation des femmes et des filles. Le PAM analysera les risques liés aux droits humains, à l'égalité femmes-hommes, ainsi qu'à la santé, à la sûreté et à la sécurité des communautés, y compris les risques spécifiques au contexte liés à la prise en compte des risques de conflit, à l'appartenance ethnique, à la terre et à l'identité personnelle.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget du portefeuille de pays

122. Le budget du portefeuille de pays, qui s'élève à 143 500 975 dollars, prévoit des allocations suffisantes pour l'ensemble des activités des programmes. Le nombre de bénéficiaires diminuera au cours des cinq années de mise en œuvre du PSP, de même que le budget annuel.
123. Dans ce budget, 27 pour cent des fonds sont consacrés aux interventions face aux crises. Les crédits budgétaires sont répartis comme suit: 73 pour cent pour le renforcement de la résilience au titre des effets directs 2, 3 et 4 du PSP, dont 30 pour cent pour les repas scolaires, 18 pour cent pour la prévention de la malnutrition, 21 pour cent pour le renforcement de la résilience des petits exploitants agricoles et 4 pour cent pour le renforcement des capacités du pays. Environ 8,6 pour cent du budget seront alloués à la promotion de l'égalité femmes-hommes et de l'autonomisation des femmes.
124. Le budget du nouveau PSP est supérieur de 20 pour cent à celui du PSP en cours; cela tient au fait que le bureau de pays mise sur la qualité des résultats, ce qui suppose des coûts de suivi et d'évaluation plus élevés, le renforcement des effectifs pour soutenir la mise en œuvre des opérations et la fourniture d'un assortiment alimentaire complet aux bénéficiaires. La valeur des transferts de type monétaire assurés à titre provisoire a été revue à la hausse afin qu'ils couvrent les besoins essentiels selon les estimations obtenues

grâce à l'outil NutVal, en attendant la conclusion de l'analyse du panier de dépenses minimum en 2024.

BUDGET DU PORTEFEUILLE DE PAYS (en dollars)								
Effet direct du plan stratégique de pays	Activité	2024	2025	2026	2027	2028	2029	Total
1	1	5 346 125	5 225 013	4 707 501	4 163 652	3 559 931	1 259 346	24 261 568
2	2	3 145 726	9 118 751	8 756 519	8 379 601	8 454 750	5 747 707	43 603 053
2	3	2 833 896	3 883 429	4 461 124	5 106 744	5 598 056	3 451 772	25 335 021
3	4	4 920 933	8 003 341	5 041 695	4 980 972	4 929 633	2 795 876	30 672 450
4	5	772 443	1 086 884	1 009 048	1 061 042	859 978	806 939	5 596 335
5	6	737 256	2 883 093	2 921 220	2 959 320	3 077 660	893 747	13 472 295
5	7	54 196	110 118	111 574	113 029	112 646	58 690	560 253
Total		17 810 574	30 310 628	27 008 681	26 764 359	26 592 655	15 014 078	143 500 975

6.2 Perspectives et stratégie en matière de mobilisation de ressources

125. Les perspectives en matière de mobilisation de ressources reposent sur les tendances et projections passées, et tiennent compte des dons réguliers et des discussions récentes; elles devraient être limitées en raison de l'existence d'autres situations d'urgence à l'échelle mondiale. Le PAM intensifiera ses activités de plaidoyer fondées sur des données factuelles à l'intention de la communauté internationale afin de sensibiliser davantage les donateurs aux questions relatives à la préparation aux situations d'urgence et aux interventions en cas de crise, aux mesures d'anticipation, au renforcement de la résilience et aux repas scolaires en Guinée, tout en mettant à profit son positionnement stratégique et en devenant le partenaire de choix du Gouvernement. En cas de déficit de financement, le PAM donnera la priorité aux interventions d'urgence relevant de l'effet direct 1 du PSP. La seconde priorité consistera à maintenir les investissements consacrés à la résilience des communautés au titre de l'effet direct 3 du PSP et à mener des activités basées sur des projets, le but étant de réduire les besoins humanitaires, au moins à court et à moyen terme.
126. Une stratégie en matière de partenariat et de ressources a été mise en place et donne des orientations sur les domaines dans lesquels le PAM peut collaborer avec ses partenaires et sur sa stratégie de mobilisation de ressources. Le PAM élargira ses partenariats pour y inclure de nouveaux donateurs, des institutions financières, le secteur privé et des entités régionales. Il continuera d'étudier les possibilités d'initiatives communes avec d'autres organismes des Nations Unies et entend renforcer les partenariats techniques stratégiques noués avec la Banque mondiale, les établissements universitaires et les institutions financières internationales.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR LA GUINÉE (2024–2029)

ODD 2: Faim zéro

Cible 1 de l'ODD: Accès à l'alimentation

Effet direct 1 du plan stratégique de pays: D'ici à 2029, les populations touchées par une crise en Guinée sont en mesure de satisfaire leurs besoins fondamentaux et urgents en matière d'alimentation et de nutrition avant, pendant et après les chocs

Effet direct stratégique 1 du PAM: Les populations sont mieux à même de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels urgents

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Tient compte de la nutrition

Hypothèses

Aucune inondation ne se produit

Indicateurs d'effet direct

Taux d'abandon des personnes participant aux programmes de traitement antituberculeux de brève durée sous surveillance directe (DOTS) ou de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à satisfaire les besoins essentiels

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à parvenir à la sécurité alimentaire

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire pour les femmes et les filles en âge de procréer

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Proportion de personnes ayant une alimentation saine et conforme aux recommandations

Pourcentage de jalons du plan d'exécution fondé sur l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation (SABER) ayant été pleinement atteints (en lien avec l'exercice SABER dans son ensemble ou avec l'outil de présélection)

Pourcentage de personnes atteintes de malnutrition aiguë modérée qui bénéficient de services de soins (couverture)

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions requises qui bénéficie d'un programme de prévention nutritionnel (couverture)

Activités et produits

1: Mettre en œuvre un ensemble d'interventions d'assistance alimentaire et nutritionnelle principalement à l'intention des populations touchées par une crise (1.2: Transferts de ressources non assortis de conditions)

1.1: Les personnes en situation d'insécurité alimentaire (niveau 1) vivant dans des zones exposées aux chocs ou touchées par un choc reçoivent une aide anticipée et ont accès à des aliments nutritifs ou à une assistance monétaire qui répond à leurs besoins essentiels (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.1: Les personnes en situation d'insécurité alimentaire (niveau 1) vivant dans des zones exposées aux chocs ou touchées par un choc reçoivent une aide anticipée et ont accès à des aliments nutritifs ou à une assistance monétaire qui répond à leurs besoins essentiels (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.1: Les personnes en situation d'insécurité alimentaire (niveau 1) vivant dans des zones exposées aux chocs ou touchées par un choc reçoivent une aide anticipée et ont accès à des aliments nutritifs ou à une assistance monétaire qui répond à leurs besoins essentiels (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.1: Les personnes en situation d'insécurité alimentaire (niveau 1) vivant dans des zones exposées aux chocs ou touchées par un choc reçoivent une aide anticipée et ont accès à des aliments nutritifs ou à une assistance monétaire qui répond à leurs besoins essentiels (Catégorie de produit G: Compétences, capacités et services utilisés pour mettre en place des moyens d'existence adaptés aux changements climatiques. Produit standard 1.1: Les populations touchées par une crise qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire ont accès à des aliments nutritifs, à une assistance de type monétaire, à des actifs remis en état et à des services pour satisfaire leurs besoins alimentaires urgents)

1.2: Les populations vulnérables, notamment les enfants et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes (niveau 1) touchés par un choc, bénéficient de programmes axés sur la prévention et prise en charge de la malnutrition et l'amélioration du régime alimentaire (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 1.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes visant à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

1.2: Les populations vulnérables, notamment les enfants et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes (niveau 1) touchés par un choc, bénéficient de programmes axés sur la prévention et prise en charge de la malnutrition et l'amélioration du régime alimentaire Catégorie de produit B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard 1.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes visant à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

1.2: Les populations vulnérables, notamment les enfants et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes (niveau 1) touchés par un choc, bénéficient de programmes axés sur la prévention et prise en charge de la malnutrition et l'amélioration du régime alimentaire (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 1.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes visant à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

Cible 2 de l'ODD: Élimination de la malnutrition

Effet direct 2 du plan stratégique de pays: D'ici à 2029, les enfants, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, les populations vulnérables et les personnes exposées à la malnutrition en Guinée bénéficient d'un meilleur accès à une alimentation saine et à des services essentiels, ce qui améliore leur santé, leur état nutritionnel et leur niveau d'instruction

Effet direct stratégique 2 du PAM: Les populations obtiennent de meilleurs résultats sur le plan de la nutrition, de la santé et de l'éducation

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Tient
compte de
la nutrition

Hypothèses

La situation est stable sur le plan politique

Indicateurs d'effet direct

Évolution annuelle du taux de scolarisation

Taux de fréquentation scolaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Taux d'achèvement des études

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire pour les femmes et les filles en âge de procréer

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions requises qui bénéficie d'un programme de prévention nutritionnel (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Taux de poursuite des études (par niveau)

Indice d'alimentation scolaire de l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation (SABER)

Activités et produits

2: Fournir des repas scolaires nutritifs et favoriser les interventions complémentaires axées sur la santé et la nutrition afin d'améliorer la situation en matière de santé, de nutrition et d'éducation (1.5: Programmes en milieu scolaire)

2.1: Les filles et les garçons inscrits dans les écoles maternelles et primaires (niveau 1) reçoivent des repas chauds et nutritifs et des rations à emporter, y compris des aliments d'origine locale, dans le but de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels et d'améliorer leur assiduité ainsi que de favoriser leur maintien à l'école (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

2.1: Les filles et les garçons inscrits dans les écoles maternelles et primaires (niveau 1) reçoivent des repas chauds et nutritifs et des rations à emporter, y compris des aliments d'origine locale, dans le but de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels et d'améliorer leur assiduité ainsi que de favoriser leur maintien à l'école (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

2.1: Les filles et les garçons inscrits dans les écoles maternelles et primaires (niveau 1) reçoivent des repas chauds et nutritifs et des rations à emporter, y compris des aliments d'origine locale, dans le but de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels et d'améliorer leur assiduité ainsi que de favoriser leur maintien à l'école (Catégorie de produit N: Alimentation scolaire assurée. Produit standard 2.3: Les enfants et les adolescents d'âge scolaire ont accès à des ensembles d'activités en faveur de la santé et de la nutrition en milieu scolaire)

3: Mettre en place un ensemble intégré de mesures de prévention nutritionnelle à l'intention des populations exposées au risque de malnutrition et renforcer les services de nutrition au niveau des communautés (1.3: Programme de prévention de la malnutrition)

3.1: Les populations vulnérables, les enfants et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes (niveau 1), bénéficient d'un ensemble de mesures nutritionnelles préventives, y compris d'approches communautaires renforcées, destinées à prévenir la malnutrition et à améliorer l'accès à une alimentation saine et nutritive (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 2.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

3.1: Les populations vulnérables, les enfants et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes (niveau 1), bénéficient d'un ensemble de mesures nutritionnelles préventives, y compris d'approches communautaires renforcées, destinées à prévenir la malnutrition et à améliorer l'accès à une alimentation saine et nutritive (Catégorie de produit B: Aliments nutritifs fournis. Produit standard 2.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

3.1: Les populations vulnérables, les enfants et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes (niveau 1), bénéficient d'un ensemble de mesures nutritionnelles préventives, y compris d'approches communautaires renforcées, destinées à prévenir la malnutrition et à améliorer l'accès à une alimentation saine et nutritive (Catégorie de produit E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements mises en œuvre. Produit standard 2.2: Les enfants, les filles et les femmes enceintes et les jeunes mères ainsi que d'autres populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient de programmes qui visent à prévenir et à traiter la malnutrition et à améliorer le régime alimentaire)

Cible 3 de l'ODD: Productivité et revenus des petits exploitants

Effet direct 3 du plan stratégique de pays: D'ici à 2029, les communautés dont les moyens d'existence sont menacés en Guinée, y compris les petits exploitants agricoles et les autres acteurs des filières à dimension nutritionnelle, disposent de moyens d'existence améliorés et sont plus résilientes face aux changements climatiques et aux autres chocs socioéconomiques

Effet direct stratégique 3 du PAM: Les populations disposent de moyens d'existence améliorés et durables

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

La situation est stable sur le plan politique

Indicateurs d'effet direct

Montant du budget consacré annuellement par le gouvernement hôte aux programmes et systèmes pris en main par les instances nationales qui contribuent à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, à l'issue de la fourniture par le PAM d'un appui en matière de renforcement des capacités

Score évaluant l'avantage de l'adaptation aux changements climatiques

Score évaluant les capacités de résilience face aux changements climatiques

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation (moyenne)

Capacité économique à satisfaire les besoins essentiels

Score de consommation alimentaire

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence visant à parvenir à la sécurité alimentaire

Nombre de personnes adoptant effectivement de nouvelles pratiques sûres en matière de préparation et de stockage des aliments

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Pourcentage d'accroissement de la production d'aliments de qualité riches en nutriments

Pourcentage d'activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs ayant contribué à l'amélioration de l'état de la végétation et des sols

Pourcentage de petits exploitants agricoles ciblés vendant leur production par l'intermédiaire de regroupements de producteurs appuyés par le PAM

Pourcentage de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration des moyens d'existence

Proportion de personnes participant à des activités rémunératrices à la suite de formations de développement des compétences

Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages sur le plan de l'environnement

Score évaluant les capacités de résilience

Indice d'exposition aux chocs

Stratégie de transition pour les programmes ou d'autres composantes système contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été mis en œuvre intégralement par des parties prenantes nationales et le PAM

Valeur des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM (en dollars)

Quantité des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM (en tonnes)

Activités et produits

4: Fournir aux petits exploitants agricoles et aux autres acteurs des filières un appui intégré permettant de développer des filières à dimension nutritionnelle résilientes face aux changements climatiques (1.8: Programmes d'appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants)

4.1: Les petits exploitants agricoles et d'autres acteurs des filières à dimension nutritionnelle (niveau 1) bénéficient de programmes de renforcement de la résilience, notamment face aux chocs climatiques, qui leur permettent de produire des aliments abordables et nutritifs et de resserrer leurs liens avec les marchés, y compris les marchés institutionnels et les programmes de nutrition (Catégorie de produit A: Ressources transférées. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

4.1: Les petits exploitants agricoles et d'autres acteurs des filières à dimension nutritionnelle (niveau 1) bénéficient de programmes de renforcement de la résilience, notamment face aux chocs climatiques, qui leur permettent de produire des aliments abordables et nutritifs et de resserrer leurs liens avec les marchés, y compris les marchés institutionnels et les programmes de nutrition (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

4.1: Les petits exploitants agricoles et d'autres acteurs des filières à dimension nutritionnelle (niveau 1) bénéficient de programmes de renforcement de la résilience, notamment face aux chocs climatiques, qui leur permettent de produire des aliments abordables et nutritifs et de resserrer leurs liens avec les marchés, y compris les marchés institutionnels et les programmes de nutrition (Catégorie de produit D: Actifs créés. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

4.1: Les petits exploitants agricoles et d'autres acteurs des filières à dimension nutritionnelle (niveau 1) bénéficient de programmes de renforcement de la résilience, notamment face aux chocs climatiques, qui leur permettent de produire des aliments abordables et nutritifs et de resserrer leurs liens avec les marchés, y compris les marchés institutionnels et les programmes de nutrition (Catégorie de produit F: Petits exploitants agricoles bénéficiant d'un appui. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

4.1: Les petits exploitants agricoles et d'autres acteurs des filières à dimension nutritionnelle (niveau 1) bénéficient de programmes de renforcement de la résilience, notamment face aux chocs climatiques, qui leur permettent de produire des aliments abordables et nutritifs et de resserrer leurs liens avec les marchés, y compris les marchés institutionnels et les programmes de nutrition (Catégorie de produit G: Compétences, capacités et services utilisés pour mettre en place des moyens d'existence adaptés aux changements climatiques. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

4.1: Les petits exploitants agricoles et d'autres acteurs des filières à dimension nutritionnelle (niveau 1) bénéficient de programmes de renforcement de la résilience, notamment face aux chocs climatiques, qui leur permettent de produire des aliments abordables et nutritifs et de resserrer leurs liens avec les marchés, y compris les marchés institutionnels et les programmes de nutrition (Catégorie de produit N: Alimentation scolaire assurée. Produit standard 3.2: Les individus et les communautés ont des compétences plus grandes, des capacités renforcées et un meilleur accès aux services financiers, énergétiques et climatiques leur permettant de disposer de moyens d'existence durables et adaptés aux changements climatiques)

ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs

Cible 9 de l'ODD: Renforcement des capacités

Effet direct 4 du plan stratégique de pays: D'ici à 2029, les systèmes, institutions et acteurs nationaux disposent de capacités renforcées pour éliminer la faim, lutter contre la vulnérabilité et développer le capital humain en Guinée

Effet direct stratégique 4 du PAM: Les programmes et les systèmes nationaux sont renforcés

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

La situation est stable sur le plan politique

Indicateurs d'effet direct

Nombre de conceptions de programme, de processus et de plateformes améliorés contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été approuvés par les parties prenantes nationales grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Proportion de la population y ayant droit qui bénéficie des programmes nationaux contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD avec l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Activités et produits

5: Apporter aux institutions et aux systèmes nationaux un appui en faveur du renforcement des capacités pour ce qui est de l'élaboration et de la mise en œuvre de systèmes de gestion de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de la protection sociale et de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de crise (1.10: Appui sectoriel en faveur de la protection sociale)

5.1: Les personnes en situation d'insécurité alimentaire et les populations vulnérables (niveau 3) recueillent les fruits du renforcement de la capacité des systèmes et institutions nationaux à répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels et à améliorer leur résilience et leurs moyens d'existence (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 4.1: Les acteurs nationaux ont davantage de capacités et de connaissances pour renforcer les politiques, les stratégies, les processus et les programmes qui contribuent à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD)

5.2: La population guinéenne (niveau 3) recueille les fruits du renforcement du système national de protection sociale réactif face aux chocs et de la capacité des institutions nationales à prévenir et à atténuer les chocs ainsi qu'à y faire face, y compris les chocs liés au climat (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 4.2: Les composantes des systèmes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, des systèmes de protection sociale et des systèmes alimentaires mis en place à l'échelle nationale sont renforcées)

Cible 16 de l'ODD: Partenariats mondiaux

Effet direct 5 du plan stratégique de pays: Les partenaires de l'aide humanitaire et du développement ainsi que les partenaires gouvernementaux ont accès à des services de transport et de logistique fiables, ce qui leur permet de venir en aide aux personnes vulnérables de manière efficace et efficiente

Effet direct stratégique 5 du PAM: Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement sont plus efficaces et plus efficaces

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses

La situation est stable sur le plan politique

Indicateurs d'effet direct

Nombre de politiques, de stratégies, de programmes et d'autres composantes de systèmes en place à l'échelle nationale contribuant à l'élimination de la faim et à la réalisation d'autres ODD, qui ont été renforcés grâce à l'appui fourni dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire avec l'aide du PAM

Pourcentage d'utilisateurs satisfaits des services fournis

Activités et produits

6: Assurer au profit des partenaires gouvernementaux ainsi que des partenaires de l'aide humanitaire et du développement des services de transport aérien et une assistance technique (2.3: Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies)

6.1: Les populations vulnérables (niveau 2) recueillent les fruits de l'amélioration des interventions d'urgence et des capacités des partenaires gouvernementaux ainsi que des partenaires de l'aide humanitaire et du développement rendue possible grâce aux services aériens d'aide humanitaire et à l'assistance technique assurés par le PAM (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 5.1: Les gouvernements et les acteurs humanitaires utilisent des services délégués dans les contextes de crise pour mettre en place, gérer et assurer des interventions et des services)

6.1: Les populations vulnérables (niveau 2) recueillent les fruits de l'amélioration des interventions d'urgence et des capacités des partenaires gouvernementaux ainsi que des partenaires de l'aide humanitaire et du développement rendue possible grâce aux services aériens d'aide humanitaire et à l'assistance technique assurés par le PAM (Catégorie de produit H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard 5.1: Les gouvernements et les acteurs humanitaires utilisent des services délégués dans les contextes de crise pour mettre en place, gérer et assurer des interventions et des services)

7: Fournir des services à la demande et une assistance technique aux partenaires gouvernementaux ainsi qu'aux partenaires de l'aide humanitaire et du développement (2.4: Services à la demande)

7.1: Les populations vulnérables (niveau 2) recueillent les fruits de l'amélioration des interventions d'urgence et des capacités des partenaires gouvernementaux ainsi que des partenaires de l'aide humanitaire et du développement rendue possible grâce aux services à la demande et à l'assistance technique assurés par le PAM (Catégorie de produit C: Activités de développement des capacités et d'appui technique mises en œuvre. Produit standard 5.2: Les partenaires utilisent des services à la demande pour augmenter leurs capacités et mener des interventions plus efficaces, plus efficaces et mieux coordonnées)

7.1: Les populations vulnérables (niveau 2) recueillent les fruits de l'amélioration des interventions d'urgence et des capacités des partenaires gouvernementaux ainsi que des partenaires de l'aide humanitaire et du développement rendue possible grâce aux services à la demande et à l'assistance technique assurés par le PAM (Catégorie de produit H: Services et plateformes partagés mis à disposition. Produit standard 5.2: Les partenaires utilisent des services à la demande pour augmenter leurs capacités et mener des interventions plus efficaces, plus efficaces et mieux coordonnées)

ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs

CC.1. Protection

Indicateurs transversaux

CC.1.1: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucune inquiétude concernant la sécurité du fait de leur participation aux programmes du PAM

CC.1.2: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucun obstacle les empêchant d'accéder à l'assistance alimentaire et nutritionnelle

CC.1.3: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils étaient traités avec respect du fait de leur participation aux programmes

CC.1.4: Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles handicapés accédant à des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des services axés sur le renforcement des capacités

CC.1.5: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes du cadre de responsabilité de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant l'accessibilité (examen quadriennal complet)

CC.1.6: Score du bureau de pays pour ce qui est de répondre aux normes en matière de détermination et de recueil de données sur l'analyse des conflits et les risques associés à la prise en compte des conflits, et de mettre en œuvre des mesures d'atténuation

CC.2. Obligation redditionnelle

Indicateurs transversaux

CC.2.1: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils ont reçu des informations accessibles sur les programmes du PAM, y compris concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.2.2: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes énoncées dans la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant la consultation des organisations de personnes handicapées (examen quadriennal complet)

CC.2.3: Le bureau de pays est doté d'un mécanisme communautaire opérationnel de remontée de l'information

CC.2.4: Le bureau de pays dispose d'un plan d'action relatif à la participation des communautés

CC.2.5: Nombre d'enfants et d'adultes qui ont accès à un moyen sûr de signaler des actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis par des membres du personnel d'aide humanitaire, d'aide au développement ou de protection ou par des membres du personnel d'autres organisations qui portent assistance aux populations touchées (OIM, HCDH, PNUD)

CC.3. Égalité femmes-hommes et avancement des femmes

Indicateurs transversaux

CC.3.4: Proportion de femmes et d'hommes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire du PAM indiquant avoir pu utilement participer aux travaux de celles-ci

CC.3.5: Proportion de femmes et d'hommes indiquant avoir pu s'émanciper sur le plan économique.

CC.4. Durabilité environnementale

Indicateurs transversaux

CC.4.1: Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats de construction se rapportant à des activités des plans stratégiques de pays, qui ont été analysés sous l'angle des risques environnementaux et sociaux

CC.5. Intégration de la nutrition

Indicateurs transversaux

CC.5.1: Pourcentage des personnes bénéficiant des opérations et des services du PAM qui parviennent à satisfaire leurs besoins nutritionnels au moyen d'une combinaison efficace d'aliments enrichis, de produits nutritifs spécialisés et d'actions destinées à promouvoir la diversification de l'alimentation

CC.5.2: Pourcentage de personnes auxquelles le PAM vient en aide qui bénéficient d'une composante de programme tenant compte de la nutrition

CC.5.3: Score pour ce qui est de la prise en compte de la nutrition

ODD 2: Faim zéro

CC.1. Protection

Indicateurs transversaux

CC.1.1: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucune inquiétude concernant la sécurité du fait de leur participation aux programmes du PAM

CC.1.2: Pourcentage de bénéficiaires n'ayant fait état d'aucun obstacle les empêchant d'accéder à l'assistance alimentaire et nutritionnelle

CC.1.3: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils étaient traités avec respect du fait de leur participation aux programmes

CC.1.4: Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles handicapés accédant à des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits/des services axés sur le renforcement des capacités

CC.1.5: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes du cadre de responsabilité de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant l'accessibilité (examen quadriennal complet)

CC.1.6: Score du bureau de pays pour ce qui est de répondre aux normes en matière de détermination et de recueil de données sur l'analyse des conflits et les risques associés à la prise en compte des conflits, et de mettre en œuvre des mesures d'atténuation

CC.2. Obligation redditionnelle

Indicateurs transversaux

CC.2.1: Pourcentage de bénéficiaires indiquant qu'ils ont reçu des informations accessibles sur les programmes du PAM, y compris concernant la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles

CC.2.2: Le bureau de pays respecte ou dépasse les normes énoncées dans la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap concernant la consultation des organisations de personnes handicapées (examen quadriennal complet)

CC.2.3: Le bureau de pays est doté d'un mécanisme communautaire opérationnel de remontée de l'information

CC.2.4: Le bureau de pays dispose d'un plan d'action relatif à la participation des communautés

CC.2.5: Nombre d'enfants et d'adultes qui ont accès à un moyen sûr de signaler des actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles commis par des membres du personnel d'aide humanitaire, d'aide au développement ou de protection ou par des membres du personnel d'autres organisations qui portent assistance aux populations touchées (OIM, HCDH, PNUD)

CC.3. Égalité femmes-hommes et avancement des femmes

Indicateurs transversaux

CC.3.4: Proportion de femmes et d'hommes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire du PAM indiquant avoir pu utilement participer aux travaux de celles-ci

CC.3.5: Proportion de femmes et d'hommes indiquant avoir pu s'émanciper sur le plan économique.

CC.4. Durabilité environnementale

Indicateurs transversaux

CC.4.1: Proportion d'accords de partenariat sur le terrain, de mémorandums d'accord et de contrats de construction se rapportant à des activités des plans stratégiques de pays, qui ont été analysés sous l'angle des risques environnementaux et sociaux

CC.5. Intégration de la nutrition

Indicateurs transversaux

CC.5.1: Pourcentage des personnes bénéficiant des opérations et des services du PAM qui parviennent à satisfaire leurs besoins nutritionnels au moyen d'une combinaison efficace d'aliments enrichis, de produits nutritifs spécialisés et d'actions destinées à promouvoir la diversification de l'alimentation

CC.5.2: Pourcentage de personnes auxquelles le PAM vient en aide qui bénéficient d'une composante de programme tenant compte de la nutrition

CC.5.3: Score pour ce qui est de la prise en compte de la nutrition

ANNEXE II

BÉNÉFICIAIRES PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS/SP, PAR PRODUIT ET PAR ACTIVITÉ (TOUTES LES ANNÉES)										
Effet direct du plan stratégique de pays	Activité	Produit	Groupe de bénéficiaires	2024 (six mois)	2025	2026	2027	2028	2029 (six mois)	Total
1	1	1.1	Filles	28 152	24 752	21 352	17 952	14 552	7 752	28 152
			Garçons	24 012	21 112	18 212	15 312	12 412	6 612	24 012
			Femmes	14 904	13 104	11 304	9 504	7 704	4 104	14 904
			Hommes	15 732	13 832	11 932	10 032	8 132	4 332	15 732
			Total	82 800	72 800	62 800	52 800	42 800	22 800	82 800
		1.2	Filles	3 128	2 737	2 345	1 954	1 563	782	2 528
			Garçons	2 085	1 824	1 565	1 304	1 043	521	1 685
			Femmes	11 354	9 934	8 515	7 096	5 677	2 838	11 354
			Hommes	0	0	0	0	0	0	0
			Total	16 567	14 495	12 425	10 354	8 283	4 141	15 567
2	2	2.1	Filles	85 100	85 489	77 523	69 605	67 342	65 145	101 045
			Garçons	82 200	82 461	74 499	66 570	58 179	61 830	100 330
			Femmes	0	0	0	0	0	0	1 800
			Hommes	0	0	0	0	0	0	1 200
			Total	167 300	167 950	152 022	136 175	125 521	126 975	204 375
	3	3.1	Filles	13 644	17 016	19 788	22 560	25 332	14 974	25 444
			Garçons	10 676	13 134	15 192	17 250	19 308	11 531	19 396
			Femmes	17 020	22 400	26 780	31 160	35 540	19 430	35 640
			Hommes	2 660	2 850	3 040	3 230	3 420	2 565	3 420
			Total	44 000	55 400	64 800	74 200	83 600	48 500	83 900

BÉNÉFICIAIRES PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS PSP, PAR PRODUIT ET PAR ACTIVITÉ (TOUTES LES ANNÉES)										
Effet direct du plan stratégique de pays	Activité	Produit	Groupe de bénéficiaires	2024 (six mois)	2025	2026	2027	2028	2029 (six mois)	Total
3	4	4.1	Filles	0	0	0	0	0	0	0
			Garçons	0	0	0	0	0	0	0
			Femmes	9 360	18 468	18 608	18 548	18 493	9 443	93 285
			Hommes	6 240	12 312	12 406	12 365	12 328	6 296	62 191
			Total	15 600	30 780	31 014	30 913	30 821	15 739	155 476
Total (avec chevauchements)				326 267	341 425	323 061	304 442	297 025	218 155	542 118
Total (hors chevauchements)				301 967	317 125	298 761	280 142	272 725	193 855	517 818

ANNEXE III

RATION ALIMENTAIRE (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour), PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ																		
	Effet direct 1 du plan stratégique de pays					Effet direct 2 du plan stratégique de pays											Effet direct 3 du plan stratégique de pays	
	Activité 1					Activité 2				Activité 3							Activité 4	
Type de bénéficiaires	Distribution générale de vivres	Supplémentation à visée préventive / enfants	Supplémentation à visée thérapeutique/ enfants	Supplémentation/filles et femmes enceintes ou allaitantes	Supplémentation à visée thérapeutique/filles et femmes enceintes ou allaitantes	Programme de repas scolaires/sur place	École maternelle	Programme de repas scolaires/ration à emporter	Programme de repas scolaires/ration à emporter	Prévention/enfants	Retard de croissance/enfants	Traitement antirétroviral/enfants	Supplémentation/enfants	Prévention/filles et femmes enceintes ou allaitantes	Supplémentation/filles et femmes enceintes ou allaitantes	Patients sous traitement antirétroviral/traitement	Ménages/traitement antirétroviral	Appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants /assistance alimentaire pour la création d'actifs
	Produits alimentaires/transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires/transferts de type monétaire	Produits alimentaires/transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires/transferts de type monétaire	Produits alimentaires/transferts de type monétaire	Produits alimentaires/transferts de type monétaire	Produits alimentaires/transferts de type monétaire	Produits alimentaires/transferts de type monétaire				
Céréales	400					150											200	464
Légumes secs	60					30											60	70
Huile	25			20	20	10		75						20	20	20	25	29
Sel	5					3											5	6
Fruits/Dattes									100									
Super Cereal				200	200									200	200	200		
Super Cereal Plus		200	200				100			200		200	200					

RATION ALIMENTAIRE (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour), PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ET PAR ACTIVITÉ																		
	Effet direct 1 du plan stratégique de pays					Effet direct 2 du plan stratégique de pays												Effet direct 3 du plan stratégique de pays
	Activité 1					Activité 2				Activité 3							Activité 4	
Type de bénéficiaires	Distribution générale de vivres	Supplémentation à visée préventive / enfants	Supplémentation à visée thérapeutique/ enfants	Supplémentation/filles et femmes enceintes ou allaitantes	Supplémentation à visée thérapeutique/filles et femmes enceintes ou allaitantes	Programme de repas scolaires/sur place	École maternelle	Programme de repas scolaires/ ration à emporter	Programme de repas scolaires/ration à emporter	Prévention/enfants	Retard de croissance/enfants	Traitement antirétroviral/enfants	Supplémentation/enfants	Prévention/filles et femmes enceintes ou allaitantes	Supplémentation/filles et femmes enceintes ou allaitantes	Patients sous traitement antirétroviral/traitement	Ménages/traitement antirétroviral	Appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants /assistance alimentaire pour la création d' actifs
	Produits alimentaires/transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires/transferts de type monétaire	Produits alimentaires/transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires/transferts de type monétaire	Produits alimentaires/transferts de type monétaire	Produits alimentaires/transferts de type monétaire	Produits alimentaires/transferts de type monétaire	Produits alimentaires/transferts de type monétaire				
Suppléments nutritifs à base de lipides (quantité moyenne)											50							
Total kcal/jour	1 929	820	820	984	984	730	394	663	282	787	281	820	820	984	984	984	1 145	2 165
% de kcal d'origine protéique	10	16,6	16,6	12,6	12,6	9,1	16,6	0	6	16,6	15	16,6	16,6	12,6	12,6	12,6	9,2	8,5
Transferts de type monétaire (dollars/personne/jour)	0,44			0,44	0,44	0,27				0,44	0,44	0,44	0,44	0,44	0,44	0,44	0,44	0,51
Nombre de jours d'alimentation par an	90	60	90	120	90	120		120		90	180	180	60	90	120	180	180	120

ANNEXE IV

TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Type de produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	18 035	11 922 337
Légumes secs	3 463	2 925 194
Huile et matières grasses	2 249	3 972 854
Aliments composés et mélanges	6 558	9 450 388
Autre	1 225	1 032 081
Total (produits alimentaires)	31 530	29 302 856
Transferts de type monétaire		30 327 890
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	31 530	59 630 746

ANNEXE V

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS (en dollars)						
	Cible 1 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 1 du PAM	Cible 2 de l'ODD 2/ Effet direct stratégique 2 du PAM	Cible 3 de l'ODD2/ Effet direct stratégique 3 du PAM	Cible 9 de l'ODD 17/ Effet direct stratégique 4 du PAM	Cible 16 de l'ODD 17/ Effet direct stratégique 5 du PAM	Total
	Effet direct 1 du PSP	Effet direct 2 du PSP	Effet direct 3 du PSP	Effet direct 4 du PSP	Effet direct 5 du PSP	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Intervention face à une crise	
Transferts	18 519 684	52 011 604	22 057 010	4 179 130	10 857 277	107 624 705
Mise en œuvre	1 962 156	5 655 041	3 756 633	509 750	936 916	12 820 496
Coûts d'appui directs	2 298 976	7 063 941	2 986 779	565 895	1 416 103	14 331 693
Total partiel	22 780 815	64 730 586	28 800 423	5 254 775	13 210 295	134 776 894
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	1 480 753	4 207 488	1 872 027	341 560	822 253	8 724 082
Total	24 261 568	68 938 074	30 672 450	5 596 335	14 032 548	143 500 975

Liste des sigles utilisés dans le présent document

COVID-19	maladie à coronavirus 2019
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
ODD	objectif de développement durable
ONG	organisation non gouvernementale
PIB	produit intérieur brut
PSP	plan stratégique de pays
SABER	Approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation
UNHAS	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
3A	Assistance alimentaire pour la création d'actifs